

cyberpresse.ca

LA PRESSE

À VOS AFFAIRES
QUELLE PRIME DANS
VOTRE BOÎTE DE CÉRÉALES?
PAGE 5

LA SUPERGRILLE
ACTUEL 8

THEATRE CASH
ANY MOVIE - ANY TIME
\$5.00
CHEQUE INSIDE
CHEQUE À L'INTERIEUR



**ARTS+
SPECTACLES**
NATHALIE
PETROWSKI
RENCONTRE
BOB WALSH
PAGE 1



PAGES 1 ET 3
**SPORTS
PLUS**
LES JEUX DE
TURIN EN 2006
PAGES 6 ET 7



**SPORTS
PLUS JUNIOR**
CONNAISSEZ-
VOUS VOS
MASCOTTES?
PAGE 12

LECTURE
MICHAEL
CRICHTON,
L'ÉCRIVAIN
FORMAT GÉANT
PAGES 1

20 000 manifestants dénoncent le gouvernement Charest

LA CSN PROMET UN 11 DÉCEMBRE « CHAUD »

MARIO CLOUTIER

QUÉBEC — Une mer de manifestants, certains provenant de régions comme la Baie-James et la Côte-Nord, a déferlé devant l'Assemblée

nationale hier pour dénoncer la politique « antisyndicale et antisociale » du gouvernement Charest.

Les représentants de la CSN, mais aussi de l'Association des CPE, de la Fédération des femmes, du Col-

lectif pour l'élimination de la pauvreté et de la Fédération des étudiants universitaires ont pris la parole devant plus de 20 000 personnes qui avaient bravé la pluie et le froid. À l'issue du rassemble-

ment, la présidente de la CSN, Claudette Carbonneau, a annoncé la tenue d'une « journée de perturbation » le 11 décembre prochain.

» Voir CHAUD en A2

Érik Guay deuxième en descente



Le Québécois Érik Guay a démontré une fois de plus hier qu'il pouvait rivaliser avec les meilleurs du circuit de la Coupe du monde de ski. Le natif de Mont-Tremblant a terminé au deuxième rang lors de la descente à Lake Louise grâce à un temps de 1:51.85. C'est l'Autrichien Michael Walchhofer (1:51.16) qui a remporté la victoire, tandis que le Français Antoine Deneriaz (1:51.85) est arrivé troisième. Les détails dans le cahier Sports Plus, pages 1 et 4.

Couillard assurera un meilleur soutien aux gestionnaires

MARIO CLOUTIER

QUÉBEC — Philippe Couillard tire une leçon des événements qui ont mené à la mort du directeur de l'hôpital Saint-Charles-Borromée, Léon Lafleur. Le ministre de la Santé promet un meilleur dépistage des situations difficiles vécues dans le réseau et un « soutien personnel » aux gestionnaires des établissements.

« S'il y a des situations de détresse, j'espère qu'on sera plus attentifs à les détecter, moi le premier » a déclaré le ministre Couillard en conférence de presse à ses bureaux de Québec.

Le ministre réagissait ainsi à la lettre posthume de M. Lafleur publiée hier. Le directeur général lui reprochait d'accorder trop d'importance à son « image » et lui indiquait qu'il aurait apprécié un « coup de fil » à la suite de la tempête médiatique du début de la semaine.

« Je vous invite à vous solidariser, à vous entraider, à vous parler... Ne comptez pas sur le ministre pour vous protéger... pour vous tendre la main dans la tempête. Son image est trop importante », a-t-il suggéré à ses collègues du réseau de la santé.

Léon Lafleur a écrit cette lettre quelques heures avant de s'enlever la vie, au coeur des événements qui ont suivi les révélations de *La Presse* et de Radio-Canada sur les mauvais traitements subis par une patiente handicapée de l'établissement qu'il dirigeait, l'hôpital Saint-Charles-Borromée.

» Voir COUILLARD en A2

Au coeur de Ground Zero



RICHARD HÉTU
COLLABORATION SPÉCIALE
NEW YORK

Le train PATH, en provenance du New Jersey, émerge du tunnel noir de l'Hudson River et surgit dans la lumière du jour, en plein coeur de Ground Zero.

Pendant un bref instant, les passagers jouissent d'une vue sans précédent sur le site des attentats

terroristes qui ont détruit les tours jumelles du World Trade Center, il y a plus de deux ans. Ils peuvent lire les inscriptions sur les grues qui se dressent dans le coin nord-est. Ils peuvent apercevoir le fameux mur qui retient les eaux de l'Hudson River, ce mur qui a résisté à la destruction et qui a acquis depuis une stature symbolique aux yeux de New York. Ils peuvent mesurer l'immensité de l'excavation, grignotée de parkings en cours de construction.

Et le train entre en gare, à la station ferroviaire World Trade Center, qui a rouvert ses portes dimanche dernier, premier signe tangible de la revitalisation de Ground Zero. Quelque 67 000 passagers voyageaient chaque jour dans le réseau

PATH avant les attaques du 11 septembre 2001.

La station, d'un coût de 300 millions, est temporaire. Elle sera remplacée en 2006 par une construction définitive coûtant 2 milliards. Pour le moment, l'espace de béton et d'acier, d'une élégance étonnante, est à moitié ouvert sur le chantier de Ground Zero. Seuls le séparent du site des panneaux translucides sur lesquels on peut lire, en lettres blanches ou rouges, des messages à la gloire de New York, de sa vitalité et de sa force.

D'Arthur C. Clarke: « Si un homme peut vivre à New York, il peut vivre n'importe où. »

» Voir ZERO en A2

DES ENFANTS POUR LE QUÉBEC

Que faire pour inciter les Québécois à procréer? Verser une prime aux parents à la naissance d'un enfant? Leur accorder des congés parentaux plus généreux? Plus des trois quarts des Québécois s'emballent plutôt pour une mesure qui semble sortir tout droit des vieux cartons du Crédit social: le versement d'un salaire à l'un des parents pour qu'il reste à la maison. C'est ce que révèle la deuxième partie de notre sondage CROP sur la dénatalité. À l'occasion de la conférence *Des enfants pour le Québec*, organisée par *La Presse* et Radio-Canada qui aura lieu à Montréal mercredi, nous poursuivons notre série sur la révolution démographique. À lire en page A6.

Mon clin d'oeil STÉPHANE LAPORTE
Pour l'emporter lors du référendum, les défusionnistes devront obtenir plus de 50 % des votes d'au moins 35 % des électeurs inscrits, pour autant que, cette journée-là, le mercure ne dépasse pas 20 °C.

AUJOURD'HUI

À tire-d'aile	LECTURES 8
Bandes dessinées	LECTURES 7
Bridge	AFFAIRES 10
Dans votre assiette	ACTUEL 5
Décès	AFFAIRES 11
Feuilleton	LECTURES 7
Forum	A 9 à 11
Génie en herbe	ARTS 4
Grille thématique	ARTS 4
Horaire télévision	ARTS 6
Horoscope	AFFAIRES 9
La presse d'ailleurs	AFFAIRES 12
Loteries	A 5
Mots croisés	LECTURES 7
Observateur	AFFAIRES 8
Petites annonces	AFFAIRES 8

Météo
Ciel variable, maximum 3, minimum 1, plus de détails en page SPORTS 11

6 21924 98765 1

**GUIDE
CADEAUX**
60 IDÉES SÉDUISANTES

styles de vie
| MIEUX-ÊTRE | MODE | MAISON | CUISINE |



Le magazine sur les tendances
**MERCREDI
DANS** LA PRESSE gesta

SUITES DE LA UNE

DEMAIN DANS LA PRESSE



Le calendrier de l'Avent

Tradition oblige, le cahier Actuel vous propose son calendrier de Noël sur deux pages couleur. Un pense-bête de choses à faire, des choses agréables, inévitables ou simplement essentielles à la santé mentale, comme une pause culturelle en plein marathon des Fêtes. **A lire demain dans le cahier Actuel**

AUJOURD'HUI SUR CYBERPRESSE



Coupe du monde de ski alpin : retrouvez tous les résultats :

cyberpresse.ca/autresports

Consultez notre dossier sur la NFL :

cyberpresse.ca/nfl

Relisez le clavardage de Michel Montignac :

cyberpresse.ca/clavardage

POUR JOINDRE LA PRESSE

La Presse, 7, rue Saint-Jacques,
Montréal (Québec) H2Y 1K9

ABONNEMENT (514) 285-6911

cyberpresse.ca/abonnement 1 800 361-7453

PETITES ANNONCES (514) 987-8363

petitesannonces@lapresse.ca 1 866 987-8363

DÉCÈS (514) 285-6816

deces@lapresse.ca

CARRIÈRES (514) 285-7320

carrieres@lapresse.ca

RÉDACTION (514) 285-7070

Seule la Presse Canadienne est autorisée à diffuser les informations de La Presse et celles des services de la Presse Associée et de Reuters. Tous les droits de reproduction des informations particulières à La Presse sont également réservés. ISSN 0317-9249. Le quotidien La Presse est publié et édité par La Presse, Itée dont le siège social est sis au 7, rue Saint-Jacques, Montréal (Québec) H2Y 1K9 et il est imprimé à Transcontinental Métropolitain, situé au 12 300, boulevard Métropolitain Est, Pointe-aux-Trembles, division de Imprimeries Transcontinental G.T. inc. Guy Crevier, Président et éditeur.

Critiques sévères

COUILLARD

suite de la page A1

Le ministre Couillard estime que la lettre démontre « toute la détresse et le désespoir d'un homme dévoué ». Ses émissaires de la Santé, dit-il, avaient rencontré le directeur général lundi pour s'assurer, entre autres choses, de son état d'esprit face à l'enquête. « Il a indiqué qu'il était confortable avec la situation. Je peux vivre avec ça. Ce furent, je crois, ses mots », a expliqué le ministre.

Lors de cet entretien avec des représentants du ministère, M. Lafleur n'aurait toutefois pas demandé de rencontre personnelle avec le ministre. « Si quelqu'un avait pu soupçonner l'ampleur de sa détresse, bien sûr que je lui aurais parlé. Je serais même allé chez lui », soutient le ministre Couillard.

Dans sa lettre, Léon Lafleur demandait également : « Qui sommes-nous pour vous les D.G., ces gens que vous vous apprêtez à tasser pour brasser les structures, pour laisser votre marque ? Ces hommes et ces femmes compétents et engagés ont besoin de votre confiance pour s'acquitter de leurs mandats, la leur donnez-vous vraiment ? J'en doute. »

En réponse hier, le ministre Couillard dit assurer les gestionnaires de la santé de son « support concret et entier ». Dans une déclaration écrite, il a ajouté : « Je réitère mon admiration devant la façon dont ils et elles s'acquittent des tâches qui leurs sont confiées par notre gouvernement. »

Le ministère de la Santé, ajoute-t-il, va donc consolider son équipe de soutien offerte à tous les directeurs généraux du Québec lorsqu'ils ont à faire une démarche d'amélioration de

la qualité ou lorsqu'ils vivent des situations difficiles.

« On ne peut pas assumer que la personne qui nous dit que tout va bien et qu'elle est en contrôle de la situation est vraiment dans cette situation. Il faudra peut-être être plus actif dans le soutien personnel des gens », conclut le ministre.

Le ministre de la Santé a été la cible de critiques sévères depuis quelques jours quant à son attitude face à la crise. M. Couillard dit assumer pleinement ses déclarations et actions comme ministre de la Santé. Il dit avoir fait son examen de conscience dans cette affaire et ajoute que les médias ont également à analyser leur conduite depuis lundi dernier.

« Si vous regardez le *verbatim* des enregistrements, réitère-t-il, à aucun moment n'ai-je mis en question la valeur de la personne, la compétence et la probité de M. Lafleur. La seule chose que j'ai critiquée, ce sont les propos de M. Lafleur qui avaient tendance à banaliser l'événement dont il est question. »

Il n'a jamais rencontré Léon Lafleur personnellement. Le directeur l'avait invité à visiter Saint-Charles-Borromée en juillet dernier, invitation à laquelle il souhaite donner suite une fois que l'enquête sera terminée.

Au sujet de cette enquête, qui devra établir si les problèmes connus à Saint-Charles-Borromée étaient isolés ou sont plutôt systémiques, le ministre Couillard persiste et signe : « La situation de ces personnes âgées ou vulnérables, souvent sans défense, est à la base de mon engagement dans l'action politique. Je réaffirme notre détermination à ne tolérer aucune atteinte à leur dignité, à leur sécurité et à leur bien-être. »

PRÉCISIONS

STM

Une erreur s'est glissée dans un article publié jeudi sur la hausse des tarifs à la Société de transport de Montréal. La lisère de six billets d'autobus au tarif réduit se vendra, dès janvier prochain, 5,50 \$ et non 9,50 \$. C'est plutôt la carte autobus-métro hebdomadaire qui se vendra 9,50 \$. Toutes nos excuses.

Mon Toit

Les légendes des deux photos de la page 3 du cahier Mon Toit publié dans notre numéro d'hier ont été malencontreusement inversées. La personne photographiée devant une cloison de céramique au restaurant Les Chèvres est Pascale Girardin et non France Goneau. Toutes nos excuses.

De plus en plus d'unité syndicale

CHAUD

suite de la page A1

Les 280 000 travailleurs de la CSN comptent donc perturber leur milieu de travail afin que les employeurs relaient leur colère au Conseil du patronat (CPQ) et au gouvernement, a expliqué le vice-président de la centrale, Roger Valois.

Hier, des marionnettes géantes à l'effigie de Jean Charest, du président du CPQ, Gilles Taillon, et de la présidente du Conseil du Trésor, Monique Jérôme-Forget, ont déridé la foule. Mais Claudette Carbonneau n'avait pas envie de rire au sujet des positions gouvernementales au sujet de la sous-traitance, des CPE ou du réseau de la santé.

« J'ai rarement vu un gouvernement qui détient les clés de l'État et qui hait autant l'État et les actions collectives », a commenté la présidente de la CSN au sujet de l'équipe libérale, qui n'a pourtant que six mois de gouvernement derrière elle.

Elle ajoute que le message des manifestants au gouvernement est clair : « Il est hors de question de reculer et de laisser le Québec se faire démolir, dit-elle. On est déterminés à ne pas lâcher ce gouvernement. »

Selon le président de la FEUQ, Nicolas Brisson, un jeune peut être certain d'une chose avec les politiques libérales : « Il paiera plus pour des services moins nombreux et de moindre qualité que ce que ses parents ont eu. Le Québec doit faire mieux pour sa génération montante. »

Même si quelques pancartes de la FTQ et de la CSQ étaient visibles sur la colline parlementaire, c'est la CSN qui était maître d'oeuvre hier. Questionnée sur le manque d'unité du mouvement syndical, M^{me} Carbonneau disait se réjouir d'un message tout de même convergent.

« Il ne faut pas exagérer le climat de dispersion du monde syndical, soutient-elle. Ce n'est peut-être pas mauvais que tous les jours ce gouvernement se fasse rappeler par l'un ou l'autre d'entre nous ses responsabilités envers la population. »

Elle prévoit de plus en plus d'unité syndicale devant un gouvernement qui cherche la fin d'un



Plus de 20 000 travailleurs ont manifesté dans les rues de la Capitale, hier. PHOTO PC

certain partenariat avec la société civile, « un gouvernement cachottier et secret, dit-elle, qui cherche l'affrontement ». M^{me} Carbon-

neau conclut en disant que « la classe moyenne qu'il prétend défendre est dans la rue pour se défendre elle-même ».

Un gagnant sera choisi d'ici la fin de l'année

ZERO

suite de la page A1

D'Edgar Allan Poe : « J'ai parcouru cette île de Manhattan dans tous les sens... La ville est bondée d'étrangers, et chaque chose revêt l'aspect d'une vie intense. »

De Myrna Loy : « Il se passe toujours quelque chose ici. Si vous vous ennuyez à New York, c'est votre faute. »

Il y a dans ces messages une attitude frondeuse qui tranche avec le caractère empesé des huit projets de mémorial aux victimes des attentats du 11 septembre, dont le dévoilement a eu lieu le 19 novembre dernier. Les travaux sont exposés ces jours-ci sous la verrière du Winter Garden, juste en face de Ground Zero. À en juger par la réaction de nombreux New-Yorkais, aucun d'entre eux ne mérite de se retrouver au coeur du site.

Les huit projets ont été choisis au terme d'un concours lancé au printemps dernier par la Lower Manhattan Development Corporation (LMDC), l'organisme en charge de la reconstruction du sud de Manhattan. Quelque 5201 propositions, venues de 63 pays et de 49 États américains, ont été soumises. Les 13 membres du jury, composé d'architectes, d'artistes et de représentants des pouvoirs publics ou des familles, doivent choisir un gagnant d'ici la fin de l'année.

Mais plusieurs voix new-yorkai-

ses se sont élevées au cours des derniers jours pour que ces projets de mémorial soient mis au rebut, un peu comme on l'avait fait l'an dernier pour les plans de reconstruction d'ensemble du World Trade Center. Repris de zéro, ce processus avait abouti à la sélection, au début de l'année, du projet de l'architecte Daniel Libeskind, qui prévoit la construction de la plus haute tour au monde.

« Une déception monumentale », titrait le *New York Post* la semaine dernière après avoir mené un sondage auprès de ses lecteurs sur les projets de mémorial, qui jouent sur la transparence des éléments — eau, air, lumière — pour honorer la mémoire des victimes des attentats. « À travers ces travaux, nous avons cherché des projets qui allient inspiration, grâce esthétique et force spirituelle », a déclaré l'un des membres du jury, Vartan Gregorian, lors de la présentation des finalistes.

Quelques jours plus tard, Dennis Smith, ancien pompier qui a écrit un livre sur les « héros » du 11 septembre, *Report From Ground Zero*, a cependant comparé les propositions de mémorial à des « halls d'hôtels à la mode ».

Dans le *New York Times*, la chroniqueuse Joyce Purnick a pour sa part soutenu qu'aucun des projets ne traduisait l'essence de New York, une ville « rarement élan-

te », mais toujours « dense, arrogante, excitante, bruyante, audacieuse et irrévérencieuse ».

« Les huit projets honorent les morts avec des chandelles, des cascades, des sanctuaires et des lumières, a écrit Purnick. Ils sont respectueux, funéraires et tellement génériques qu'ils pourraient se retrouver n'importe où. Il est difficile d'imaginer l'un d'entre eux comme étant non seulement à New York mais de New York. »

Soumis à la règle du silence, les jurés et les finalistes n'ont pas réagi publiquement à l'accueil plutôt tiède réservé aux huit projets. Depuis le début, le processus de sélection s'est tenu dans le plus grand secret afin que le jury ne succombe « aux influences extérieures », selon l'explication de la LMDC.

En attendant l'annonce du gagnant, il faut souligner que plusieurs jeunes artistes figurent parmi les huit finalistes. C'est notamment le cas des concepteurs du projet *Garden of Lights*, une équipe composée d'un professeur de l'université Columbia et de deux de ses étudiants, âgés de 22 et 26 ans.

Il faut aussi noter qu'une des membres du jury, Maya Lin, n'avait pas encore terminé ses études universitaires lorsque son projet fut sélectionné, en 1981, pour le mémorial de la guerre du Vietnam à Washington, un lieu chargé d'émotion.

ROLEX
Datejust
en acier et or jaune 18 carats.

Célébrons 25 ans d'excellence

CHÂTEAU D'IVOIRE

2020, rue de la Montagne • (514) 845-4651

SAINT-CHARLES-BORROMÉE

La petite histoire d'un grand reportage

Note de la rédaction :

La crise qui a éclaté au Centre Saint-Charles-Borromée depuis une semaine a suscité un grand intérêt chez nos lecteurs. Après le suicide du directeur général de l'établissement, Léon Lafleur, *La Presse* a demandé à son journaliste d'enquête, André Noël, de raconter comment il avait obtenu les enregistrements de propos cruels et menaçants proférés par deux préposés à l'endroit d'une ancienne patiente du centre de soins de longue durée. Voici la genèse de son reportage.

ANDRÉ NOËL

Le 17 juillet, un collègue de la salle de rédaction a appris que la présidente du comité des usagers d'un centre d'hébergement et de soins de longue durée cherchait un journaliste. Cette femme avait été témoin de sévices à l'encontre des personnes âgées vivant dans ce CHSLD (qui n'est pas le Centre Saint-Charles-Borromée) et voulait les dénoncer.

Les affirmations étaient très graves et réclamaient manifestement une enquête en profondeur. L'éditeur adjoint de *La Presse*, Philippe Cantin, m'a demandé de faire le travail en prenant tout le temps et toutes les précautions nécessaires.

J'ai eu de longs entretiens au téléphone avec la présidente du comité d'usagers, et l'ai interviewée pendant deux heures à son domicile. Par la suite, j'ai rencontré plusieurs membres des familles de résidents de ce CHSLD, séparément ou en groupe. Tous disaient la même chose : les patients ne recevaient pas assez à boire ; la nourriture était souvent infecte ; plusieurs résidents étaient surmédicamentés et, par conséquent, faisaient de nombreuses chutes.

Je savais, pour avoir lu les réponses aux plaintes, que l'établissement niait ces allégations. Ce serait donc la parole des familles contre celle de la direction du CHSLD. Par ailleurs, la situation des mauvais soins existait probablement dans bien d'autres institutions.

J'ai donc cherché, et obtenu, un nombre très important de documents sur la situation générale des personnes âgées vivant en institution au Québec, et notamment tous les rapports des corners sur les décès en CHSLD et en résidence privée depuis plusieurs années. Mais surtout, après en avoir parlé avec la direction de l'information de *La Presse*, j'ai décidé d'aller suivre un cours de préposé aux bénéficiaires afin de voir par moi-même comment sont traitées les personnes âgées. Puis j'ai interviewé de nombreux spécialistes.

Après trois mois d'enquête, ayant accumulé 125 pages de notes à l'ordinateur, j'ai publié un long reportage le samedi 11 octobre sous ce titre : « 414 morts violentes au Québec depuis 1990 dans les foyers pour aînés ». Le dossier a été commenté à la radio, dans d'autres journaux et à la télévision, notamment par M. Lafleur. J'ai reçu un abondant courrier, me donnant plusieurs pistes d'enquête.

J'ai ainsi reçu cette lettre par courrier électronique, le mardi 14 octobre : « Avant tout, j'aimerais vous demander la confidentialité de l'information (pour le moment) que je vais vous donner dans le dossier de notre soeur X (appelons-la Marie, NDLR) qui était depuis 10 ans au CHSLD Centre-Ville de Montréal (Saint-Charles-Borromée) et qui est sortie en urgence le 22 août 2003. Ce n'est pas facile en quelques lignes de vous expliquer toute l'horreur que notre soeur Marie a vécue dans ce CHSLD, mais Dieu sait que vous avez mis le doigt sur un problème majeur et qui mérite toute notre attention.

« Vous semblez être un homme juste et bon et c'est pourquoi nous voulons vous présenter le cas de notre soeur dans un seul et unique but : crier haut et fort l'injustice pour ceux qui continuent à la subir et qui n'ont personne pour leur ve-

nir en aide. Après des confidences de Marie sur des relations sexuelles qu'elle disait avoir avec un membre du personnel, nous avons d'un commun accord décidé de mettre une enregistreuse spéciale dans sa chambre. Ce que nous y avons découvert nous a laissés sans mots et dans tous nos états. »

J'ai communiqué avec ma correspondante. Celle-ci m'a dit que les enregistrements avaient été remis à la direction de Saint-Charles-Borromée en juin dernier et que de nombreuses plaintes avaient été faites, mais sans résultat. Elle voulait rendre la situation publique, mais elle exigeait d'avoir toutes les assurances que cela serait fait de façon professionnelle. J'ai eu de très nombreux échanges avec elle et une autre de ses soeurs, par téléphone et par courriel. Je suis allé les rencontrer et j'ai correspondu avec elles encore et encore.

J'ai lu les transcriptions des quelque 90 heures d'enregistrements et écouté moi-même de longs passages, pour m'assurer de la bonne qualité des transcriptions. Étant incapable de reproduire le ton de voix employé dans les propos tenus à Marie, j'ai communiqué avec le directeur de la radio de Radio-Canada, Alain Saulnier, qui m'a mis en contact avec le journaliste Danny Braun.

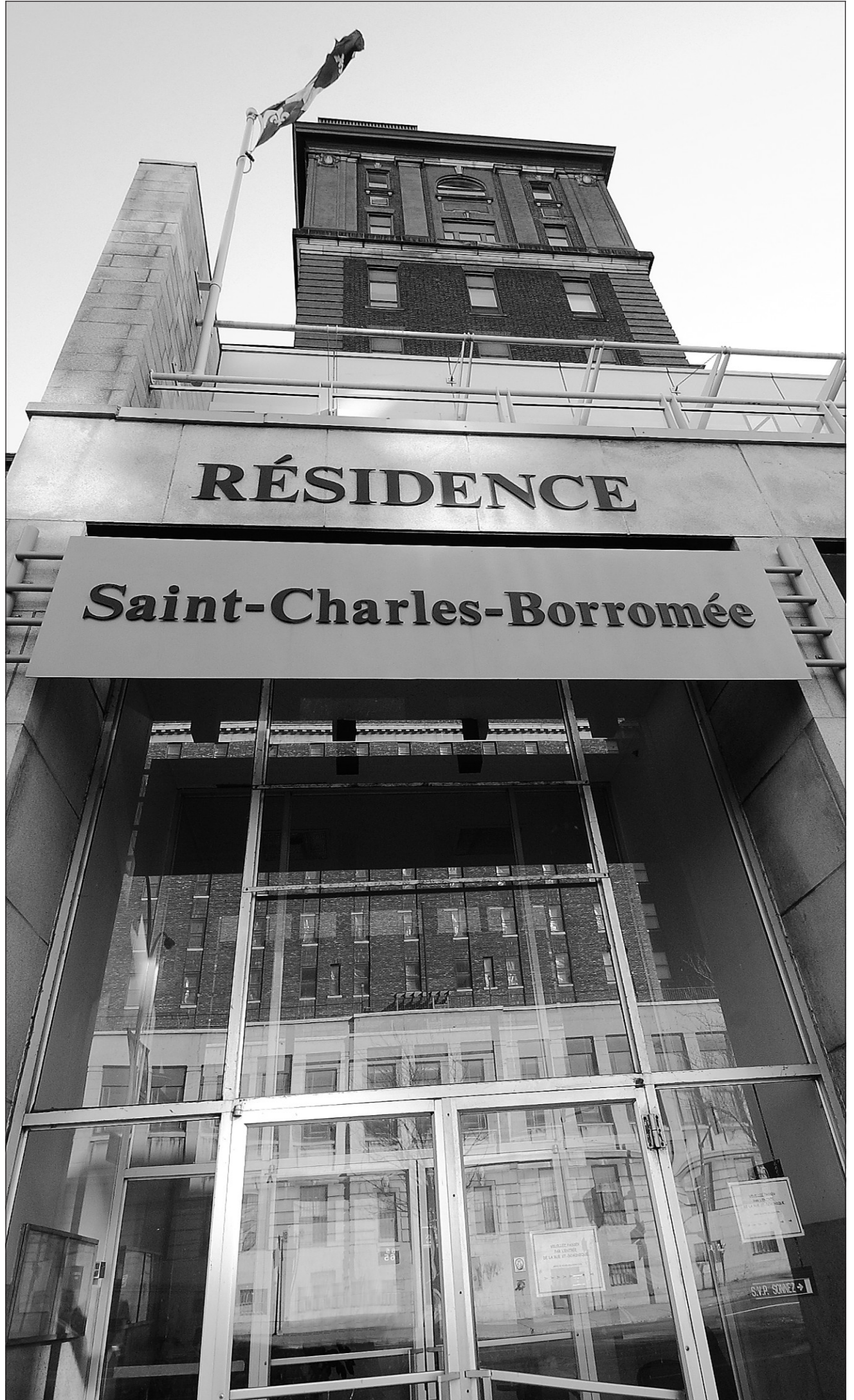
Il a été décidé de diffuser l'information dans *La Presse* et à Radio-Canada le même jour. La collaboration de Danny s'est avérée précieuse : les risques de faire fausse route sont moins élevés lorsqu'on est deux pilotes à lire les cartes. Nous sommes retournés chez les soeurs de Marie. Nous les avons interviewées, puis nous avons écouté et réécouté les bandes et décidé de ne conserver que des extraits qui ne comportaient aucune ambiguïté. Nous avons refait la transcription de ces extraits, parfois à peine audibles, dans un studio de Radio-Canada.

Le mercredi 19 novembre nous avons rencontré M. Lafleur et Huguette Dubé, commissaire locale à la qualité des services au Centre Saint-Charles-Borromée. La rencontre a duré une heure ; l'entrevue, une demi-heure. L'échange a été courtois et s'est déroulé dans une ambiance de respect mutuel.

Au cours de l'entretien, mon collègue Danny Braun a demandé à M. Lafleur si les préposés n'avaient pas exercé une pression psychologique pour faire taire Marie lorsqu'ils lui avaient fait croire qu'un maniaque se masturbait dans la fenêtre en la regardant. C'est le seul moment où M. Lafleur s'est un peu emporté, mais sans agressivité : « Pas du tout, pas du tout », a-t-il déclaré.

À la fin de l'entretien, nous avons dit à M. Lafleur et à M^{me} Dubé que les reportages seraient publiés et diffusés cinq jours plus tard, le lundi 24 novembre. Bien des gens dans le réseau de la santé de Montréal, ainsi que le cabinet du ministre de la Santé, Philippe Couillard, ont été mis au courant par M. Lafleur et l'équipe de direction du Centre Saint-Charles-Borromée. « Tout est sous contrôle », a dit un membre de la direction de la résidence à une source.

Mes articles ont été lus par les membres de la direction de l'information de *La Presse* et vérifiés par les services juridiques. Nous nous sommes assurés que les reportages soient factuels et équilibrés, en accordant autant d'importance au point de vue de M. Lafleur qu'à celui de la famille de Marie. Il arrive souvent que les journalistes écrivent vite leurs articles, sous la pres-



La Résidence Saint-Charles-Borromée, théâtre de mauvais traitements imposés à une bénéficiaire par du personnel.

PHOTO PATRICK SANFAÇON, LA PRESSE

sion de l'heure de tombée : cela fait partie du métier. Mais ça n'a pas été le cas ici.

La nouvelle du suicide de M. Lafleur m'a bouleversé, et de façon particulière. Je sais qu'elle a bouleversé aussi mon collègue Danny Braun et les soeurs de Marie. Nous avons fait connaître la « grosse erreur » dont M. Lafleur parle dans sa lettre posthume. Les révélations ont eu un impact positif : elles attirent l'attention sur les soins apportés aux personnes démunies qui vivent en institution. Elles ont aussi contribué à un enchaînement d'événements à l'issue dramatique, que personne n'avait imaginé, et encore moins souhaité.

M. Lafleur me jugeait sévèrement — il l'a déclaré à quelques reprises au cours des dernières années et l'a bien fait comprendre dans sa lettre —, mais ce sentiment n'était pas réciproque. Je n'éprouvais aucune inimitié pour cet homme ; au contraire, il était « excessivement humain », comme l'a souligné le porte-parole du syndicat. Sa maladresse même le rendait attachant. Jamais je n'ai douté de son

intégrité. Mon enquête ne le visait pas personnellement.

M. Lafleur trouvait injustes tous les articles critiques que j'ai écrits sur la gestion du Centre Saint-Charles-Borromée depuis huit ans, avant et après son arrivée au CHSLD. En 1995, j'ai révélé que le Conseil canadien d'agrément avait, exceptionnellement, refusé d'accorder son agrément au Centre Saint-Charles-Borromée parce que celui-ci ne répondait pas aux normes.

J'ai rapporté le témoignage d'un résident, Claude Messier, qui affirmait qu'un gardien de l'établissement avait débranché le moteur de son fauteuil, s'était enfoncé avec lui dans un ascenseur, l'avait giflé et traité de « petite merde ». J'ai écrit un article sur une allégation de viol (qui, par la suite, a été rejetée par le tribunal) et rapporté le témoignage d'une veuve qui affirmait que son mari avait été « laissé pour des longues périodes dans ses culottes souillées d'urine et d'excréments et dans son lit tout mouillé ».

Ces articles — et d'autres événements — ont abouti à l'envoi d'un enquêteur spécial du ministre de la Santé dans l'institution, à la fin

prématurée du contrat de la directrice générale d'alors, et à un recours collectif, une première au Québec contre un établissement de santé.

Il y a deux étés, en pleine canicule, j'ai écrit comment les patients de Saint-Charles-Borromée souffraient de la chaleur dans leurs chambres non climatisées, probablement comme les patients de nombreux autres hôpitaux. M. Lafleur m'a fait des reproches à cet égard lors de notre dernier entretien. C'était son droit — et celui d'autres personnes — de juger sévèrement mon travail. Cette réaction est tout à fait normale.

Le journalisme d'enquête est la recherche d'informations d'intérêt public et tenues cachées. Ce genre journalistique, qui exige beaucoup de temps, n'a rien à voir avec le sensationnalisme et la publication rapide de nouvelles scabreuses sans intérêt. Mais, clairement, cela dérange. L'impact des enquêtes n'est pas toujours celui que l'on vise. Malgré les événements douloureux des derniers jours, je reste persuadé que ce type de journalisme est utile pour la société.

ACTUALITÉS

Décus de Québec, des défusionnistes mèneront quand même la bataille

LAURA-JULIE PERREAULT

Le projet de loi 9, rendu public vendredi, déçoit amèrement les partisans des défusions municipales de l'île de Montréal. Mais plusieurs d'entre eux croient qu'ils doivent néanmoins aller de l'avant en demandant la tenue de référendums l'an prochain.

« C'est fort probablement la seule occasion que nous aurons de recréer les villes d'avant. Si nous réussissons, aucun gouvernement dans les 50 prochaines années ne pourra imposer des fusions aux villes qui se sont défusionnées », a remarqué hier Peter Trent, l'ancien maire de Westmount, qui s'est opposé aux fusions forcées dès les premiers jours de la croisade menée par l'ancienne ministre des Affaires municipales, Louise Harel.

M. Trent, qui a passé la journée hier à décortiquer le nouveau projet de loi du gouvernement Charest, constate cependant qu'un Westmount reconstitué ne serait plus que l'ombre de lui-même.

Selon le nouveau projet de loi, les villes reconstituées récupéreront une petite partie des pouvoirs qu'elles détenaient avant la fusion de 2001. Plusieurs responsabilités, notamment l'évaluation foncière, les services de police et d'incendie, le transport en commun, le deve-

loppement économique et le logement social, leur échapperont et relèveront de la compétence d'un nouveau conseil d'agglomération.

« Même si la défusion donnerait des villes dépourvues de certains pouvoirs, à long terme, on pourrait aller en chercher davantage. Au moins, en se dotant à nouveau de notre ville, on bâtirait sur une base solide », croit celui qui se qualifie de maire « désélu par le Parti québécois ».

Ann Myles, la conseillère de l'arrondissement de Beaconsfield — Baie-d'Urfé au conseil municipal de Montréal, croit elle aussi que les citoyens qu'elle représente décideront de poursuivre la bataille pour se séparer du reste de la grande ville de Montréal, même si le processus référendaire proposé par la loi 9 « désavantage clairement les gens en faveur des défusions », explique M^{me} Myles.

Afin qu'une municipalité soit capable de quitter la grande ville de Montréal, 35 % des électeurs inscrits devront avoir voté en faveur des défusions pour que le scrutin soit reconnu valide. De plus, les défusionnistes doivent obtenir la majorité simple du scrutin pour que la défusion devienne effective.

Ces dispositions du nouveau projet de loi déçoivent aussi Edward

Janiszewski, conseiller de l'arrondissement de Roxboro — Dollard-des-Ormeaux. Il estime que le gouvernement Charest, qui a reçu l'appui des défusionnistes aux dernières élections, manque à sa promesse de permettre les défusions.

« Puisque le projet de loi est discriminatoire pour les résidents de l'île de Montréal, on doit aller de l'avant et demander des référendums. Quand on aura notre ville, on ira chercher plus de pouvoirs », soutient-il.

Les partisans des fusions ont été moins loquaces hier. Le maire de Montréal, Gérald Tremblay, et les conseillers de son parti, son prédécesseur Pierre Bourque ainsi que le maire de Longueuil, Jacques Olivier, étudient tous pour le moment le projet de loi 9 du ministre Fournier. Tous promettent de faire leurs commentaires demain.

L'ancien maire de Montréal, Jean Doré, s'il promet d'étudier de plus près les dispositions de la loi 9, remarquait hier que la division des pouvoirs proposés fera des citoyens d'éventuelles villes reconstituées des « citoyens de seconde zone ». « Ces gens ne participeront pas au choix du maire de Montréal même si ce dernier sera à la tête du conseil d'arrondissement auquel ils seront assujettis », a-t-il fait remarquer hier.



PHOTO BERNARD BRAULT, LA PRESSE

L'humoriste François Gourd savourant un joint de mari hier à l'ouverture du Café Marijane, rue Rachel.

Trois arrestations au Café Marijane

NATHAËLLE MORISSETTE

La fête soulignant l'ouverture du Café Marijane, communément appelé le café « Apportez votre joint », a été brusquement interrompue hier après-midi en raison de l'arrestation de deux individus qui consommaient du cannabis dans le local situé rue Rachel. Relâchés peu de temps après, les deux hommes ont été accusés de possession simple. Une troisième arrestation a eu lieu en début de soirée.

Le Bloc Pot, instigateur du projet, annonçait depuis septembre l'ouverture imminente d'un tel établissement. C'est finalement hier, en milieu de journée, que le Café Marijane a ouvert ses portes dans le petit local anciennement occupé par le Club Compassion. Près d'une cinquantaine de personnes s'y sont entassées dès l'ouverture, et fumant allègrement leur joint tout en discutant et en écoutant de la musique.

Les policiers ont finalement fait irruption vers 15 h 45. Hugô Saint-Onge, chef du Bloc Pot, ne s'attendait pas à ce que les forces de l'ordre agissent dès la journée d'ouverture. « Je me doutais bien qu'ils allaient procéder à des arrestations, mais je ne savais pas que ça se ferait aujourd'hui », a-t-il dit, un peu surpris.

La police a indiqué pour sa part qu'elle continuerait de se rendre régulièrement au Café Marijane. Lors d'un point de presse, le commandant du poste de quartier 38, Paul Chablo, a rappelé que la possession simple de marijuana est toujours illégale au Québec. « Le jour où la loi sera modifiée, on agira en conséquence, a-t-il mentionné. Pour l'instant, nous allons poursuivre nos opérations. »

Il n'a toutefois pas évoqué la possibilité de fermer le local puisque les membres du Bloc Pot se sont conformés au zonage municipal en ouvrant un bureau de consultation populaire où ils peuvent vendre du café, au lieu d'ouvrir un café proprement dit.

Pour le conseiller municipal du district Plateau-Mont-Royal, Nicolas Tétrault, il est primordial que les gens qui fréquentent le Café Marijane n'agissent pas dans l'illégalité. « La possession simple de drogue n'est pas permise », insiste-t-il.

Malgré tout, M. Saint-Onge a tenu à souligner que ce geste n'avait pas mis fin à la fête et que les gens pourraient toujours continuer à fréquenter l'endroit. La centaine de personnes qui se sont présentées au local hier appuient le Bloc Pot et souhaitent que la possession et la consommation de marijuana deviennent légales. « Tous les politiciens parlent de décriminalisation, il est temps de passer à l'acte », a mentionné Joseph Patenaude tout en s'allumant un joint.

Serge Granger, un Montréalais qui tenait mordicus à donner son appui au parti politique, s'est même présenté au café avec sa petite fille de 14 mois. « Je veux lui montrer qu'il faut agir dans la transparence et je suis content de voir qu'il y a des gens qui se tiennent debout. »

Les gens du voisinage ne semblaient pas contrariés par l'ouverture du bureau de consultation populaire. « Ça ne me dérange pas, a affirmé Réal Chevalier. De toute façon, je ne pense pas que l'endroit va rester ouvert longtemps. Ils vont être obligés de fermer. »

L'offre publique de Martin à Manley: un impair, dit un expert

PRESSE CANADIENNE

OTTAWA — Le premier ministre désigné Paul Martin a commis un impair en révélant publiquement qu'il avait offert un poste d'ambassadeur à Washington au ministre des Finances, John Manley, croit un spécialiste des relations internationales.

« M. Martin a dérogé au protocole en annonçant son offre après la conférence de presse de M. Manley », a

déclaré au *Ottawa Citizen* David Rudd, directeur général de l'Institut canadien d'études stratégiques.

M. Rudd a ajouté que la déclaration de M. Martin revenait à « révéler le nom de la victime d'un accident avant que sa famille ne soit avisée », indique dans son édition d'hier le quotidien d'Ottawa.

Dans sa conférence de presse de vendredi, où il annonçait son départ de la vie politique, le ministre des Finances n'a fait aucune référence à la proposition de M. Martin. Une heure plus tard, le premier ministre désigné révélait publiquement qu'il venait d'offrir le poste d'ambassadeur du Canada à Washington à M. Manley.

Selon M. Rudd, à moins que ce poste ne soit élevé au rang ministériel, il s'agirait d'une démotivation si M. Manley acceptait cette offre. Avant d'être nommé vice-premier ministre et ministre des Finances, John Manley a d'ailleurs été ministre des Affaires étrangères.

En conférence de presse vendredi, Paul Martin a néanmoins insisté sur l'importance du poste d'ambassadeur à Washington, qu'il a qualifié de « poste clé », indiquant toutefois qu'il n'avait pas l'intention de l'élever au rang de poste ministériel.

Promotion

Bio-Actif

Prendre le taureau par les cornes

Vos articulations grincent comme une machine rouillée? Un coup de cœur! Il faut saisir le problème à bras le corps, avec tout ce que la nature peut mettre à votre portée pour vous venir en aide. Comment? En prenant une dose maximale de glucosamine tous les jours (une ampoule par jour au maximum), vous verrez bien! C'est une véritable dose de glucosamine, d'absorption rapide. 2000 mg de glucosamine liquide, sans aucun sodium ajouté.

Glucosamique comme pas une, l'ampoule de glucosamine Flex-O-Flex est une véritable « pompe » de glucosamine. Une dose idéale à imprégnation maximale.

Le flexilium le plus rapide de la gamme des réalisations de Flex-O-Flex, un solide arthro-protecteur qui stimule et renforce vos défenses naturelles. Une super-concentration maximale, un puissant levier pour vos articulations. Un rayon de soleil quand vous avez besoin d'être aidé.

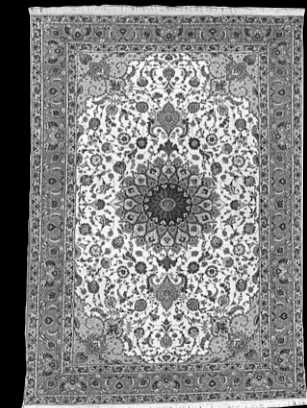
Une ampoule de Flex-O-Flex tous les jours dans un verre de jus de fruits et une bonne séance d'activité physique, tout est là!

Montréal : (514) 272-1365
Mauricie : (819) 378-7777

Ligne extérieure : 1 800 272-1365
Estrie : (819) 823-3322

Liquidation spéciale

Tapis persans



Tapis persans et orientaux
100 % tissés main

CARGAISON DÉTOURNÉE
(no 16661)

Port d'arrivée :
New York, N.Y.

Une grosse cargaison de tapis faits à la main a été libérée et confiée à Heriz Persian Rugs pour liquidation immédiate. Tous les genres (Qum soie, Tabriz, Nain, Kashan, tapis tribaux, etc.) et toutes les dimensions, de 2 pi x 3 pi à 12 pi x 16 pi et tapis de passage jusqu'à 22 pi de longueur.

Tous les tapis vont de
100\$ à 1 800\$

Premiers arrivés, premiers servis

Vendredi 28 novembre 2003 - 11 h à 18 h
Samedi 29 novembre 2003 - 11 h à 18 h
Dimanche 30 novembre 2003 - 11 h à 18 h

HÔTEL RUBY FOO'S

7655, boul. Décarie

Montréal QC (514) 731-7701

VISA

Master Card

AMERICAN EXPRESS

CHÈQUE

EN DIRECT
CHRISTIANE
CHARETTE

ICI
Radio-Canada

PARMI LES INVITÉS :

GAROU
STÉPHANE LAPORTE
LAURENT PAQUIN
GILLES PROULX

AUJOURD'HUI 14h30 REDIFFUSION VENDREDI 23h

www.radio-canada.ca/christiane

3188344A

En décembre, ce sera Bureau Story



STÉPHANE LAPORTE

CHRONIQUE
COLLABORATION SPÉCIALE
stephane@stephanelaporte.com

Avertissement : cette année, ça va être effrayant ! Caligula et la Rome décadente, c'est un film de Walt Disney à côté de ça.

Imaginez, toutes les secrétaires, tous les commis, toutes les adjointes, tous les patrons ont passé l'automne à regarder *Occupation Double* et *Loft Story*. Aïaïaïe ! Sept jours sur sept, ils ont observé des gens se tâter, s'embrasser, s'échanger. Les gars avec les filles, les filles avec les filles, les gars avec d'autres filles.

Tous les hommes du Québec se sont projetés dans Éric (pas Salvail, l'autre !). Ils se sont vus zapper d'une blonde à une brune en criant lapin. Toutes les femmes du Québec ont fantasmé de pouvoir embrasser la bouche de Samuel

tout en caressant d'une main les fesses de Mikaël et, de l'autre, la barbe du Doc Mailloux. Toutes ces envies, ils les ont refoulées en dedans. Parce que, pour la plupart d'entre eux, la vie sexuelle se résume à un gros cinq minutes le samedi quand les enfants dorment et que le Canadien perd. En compagnie d'une seule personne. Toujours la même. Et plus souvent qu'autrement en solitaire.

Voilà que, juste au moment où leur libido est prête à éclater comme un bouton de pantalon trop serré, arrive le traditionnel party de bureau. Oh ! *My god !* Ça va être *hot !* Ça va prendre des restaurants avec des bains à remous ! À moins que tout le monde aille se saucer dans la fondue bourguignonne.

Car le bureau, c'est le Loft de monsieur Tout-le-Monde. Bien plus que la maison. L'homme est réveillé 16 heures par jour. Il en passe neuf au bureau, quatre dans le trafic et seulement trois chez lui. Notre résidence principale, c'est l'endroit où on travaille. On y vit en fermant avec les mêmes personnes du matin jusqu'au soir. Ce sont des gens qu'on n'a pas choisis. Certains nous plaisent, d'autres nous tapent sur les nerfs. Il y a les fins, les mous, les durs, les gran-

des gueules, ceux et celles qui parlent dans le dos des autres. De janvier à décembre, nos rapports avec toutes ces personnes sont civilisés et ennuyeux. Jusqu'au moment où l'on sort la boisson. Comme dans le Loft. C'est fou comme, avec un verre dans le nez, une personne ennuyeuse devient attirante.

Le party de bureau, c'est depuis toujours la boutique hors taxe de la vie de couple. On peut pincer les fesses de la petite Nicole, embrasser avec la langue le grand Daniel, frotter les seins de la belle Christine, pas de trouble. Le lendemain, tout est oublié. Plus personne ne se rappelle de rien. On ne paiera jamais pour ces petites infidélités. Ce n'est pas ma faute, c'est la faute de la vodka-just d'orange. Sauf que, cette année, le plaisir va croître avec l'usage. Avant, quand on regardait *Virginie*, les partys de bureau avaient l'air d'une grosse orgie raélienne. Mais après avoir regardé *Occupation Double* et *Loft Story*, le party de bureau de l'année dernière ressemble à un rassemblement de témoins de Jéhovah. Plus question de se contenter de pincer une fesse à la petite Nicole. Ça va prendre la cagoule et les menottes.

Avant, dans les partys de bu-

reau, on jouait à *La Fureur*. Cette année, on va jouer à *Loft Story*. Guy Cloutier nous fait évoluer.

Vous pensez que j'exagère. Que les partys de bureau de cette année ne seront pas plus animés que ceux du passé. Détrompez-vous. L'effet *Loft* a déjà commencé à se faire sentir dans notre beau Québec. Cette semaine, on annonçait que la grippe se répandait plus rapidement que prévu. Pourquoi, pensez-vous ? Les Québécois passent leurs soirées à regarder des jeunes s'échanger leur salive à qui mieux mieux. Ils font comme eux. À jeun, à part ça. Imaginez paquette.

Je ne sais pas si notre société se relèvera du décembre chaud que nous allons vivre. Les dommages collatéraux risquent d'être nombreux. Sur la vie de couple, en premier lieu. Je vous conseille de ne pas acheter le cadeau de Noël de votre *chum* ou de votre blonde tout de suite. Ça risque d'être de l'argent gaspillé. Attendez l'être aimé jusqu'à 2 h du matin le soir de son party de bureau, c'est une chose. Mais l'attendre durant une semaine parce qu'il a été le dernier à être soumis au ballottage, c'est plus difficile à pardonner.

La vie de bureau risque aussi

d'en souffrir. Les participants du *Loft* se quittent après neuf semaines. Les participants du party de bureau doivent s'endurer année après année. On a beau ne plus se souvenir de rien le lendemain matin, quand le *nerd* du service des plaintes, celui avec qui personne ne voulait échanger, a décidé de tout tourner avec sa petite caméra pour que ça fasse vraiment comme dans *Loft Story*, c'est difficile d'oublier. Surtout quand il envoie son petit documentaire au siège social par Internet.

Je trouvais important de vous faire réaliser ce que sera la nouvelle réalité du party de bureau 2003. À quel point vos confrères et consœurs risquent de se lâcher louses. Un homme averti en vaut deux. Ce qui peut être pratique, surtout dans le bain tourbillon. Si vous étiez arrivé à la fête annuelle innocent et non préparé, vous auriez pu succomber facilement aux avances venues de toutes parts. Maintenant que vous le savez, vous risquez plutôt d'en être l'instigateur !

Bon party de bureau ! Appelez Opération Nez rouge ! Et n'oubliez pas, dans votre boisson : le vieux avec une barbe blanche et un veston rouge, c'est pas le Doc Mailloux, c'est le père Noël !

Concert Mandela: ils étaient 40 000 contre le sida

JÉRÔME CARTILLIER
AGENCE FRANCE-PRESSE

LE CAP (Afrique du Sud) — Le stade de Greenpoint, au Cap, était plein hier. Quarante milles personnes contre le sida. Sur le front, les joues, les bras, un numéro tatoué : 46 664, le numéro de détenu de Nelson Mandela au bagne de Robben Island, au large du Cap, où il a passé 18 ans en prison sous l'apartheid.

L'objectif du concert, qui a ras-

semblé une kyrielle de stars, était simple : collecter des fonds et braquer autant de projecteurs que possible sur la pandémie qui a tué environ 3 millions de personnes en 2003, dont 2,3 millions en Afrique sub-saharienne.

Les premiers accords sont lancés à 19 h, alors que le soleil éclaire encore le Cap.

« Le sida devient un problème politique lorsqu'il dévaste des pays entiers », lance le chanteur irlandais Bob Geldof avant de rendre hommage à Nelson Mandela, « ce vieux monsieur frêle qui est l'un des rares géants sur notre planète. »

Cat Stevens, aujourd'hui appelé Youssouf Islam, tente une interprétation en duo avec Peter Gabriel de *Wild World*.

« Ce qui se passe aujourd'hui avec le VIH/sida est quelque chose qui peut être résolu grâce à notre humanité partagée et à notre spiritualité partagée », explique la star folk-rock des années 70, convertie à l'islam.

Alors que la nuit tombe, Peter Gabriel, visiblement ému, interprète sa chanson *Biko*, hommage à Stephen Biko, martyr de la lutte anti-apartheid, mort dans une cellule de Pretoria le 12 septembre 1977.

« Vous nous avez aidé à vaincre l'apartheid, vous nous aiderez à vaincre le VIH et le sida », avait déclaré le prix Nobel de la Paix et ancien archevêque anglican du

Cap, Desmond Tutu, avant le concert.

Peu avant 21 h, Bono, chanteur du groupe U2, présente celui à qui on doit l'initiative de cette soirée, « pas seulement un président pour l'Afrique du Sud, pas seulement un président pour l'Afrique, un président pour tous ceux qui, où qu'ils soient, qui aiment la liberté ».

Mandela, vêtu de noir, son numéro inscrit sur ses vêtements, s'avance sur scène. L'ovation du public, dense, puissante, l'empêche d'entamer son discours.

« Le sida n'est plus une maladie, c'est une question de droits de l'Homme », martèle-t-il, avant d'évoquer « le langage universel de la musique » qui permet de toucher « la plus grande audience possible ».

À l'issue de son allocution, il serre la main des artistes présents autour de lui. « Oh, tous mes amis sont là ! Très bien. Merci », lance, amusé, l'ancien prisonnier de Robben Island, qui a fêté ses 85 ans en juillet.

La nuit est complètement tombée. La température aussi. Le concert se poursuit. Le sud-africain Johnny Clegg succède à la béninoise Angélique Kidjo.

Nelson Mandela a rejoint sa place dans la tribune d'honneur. Il applaudit. Il sourit.

Des millions de téléspectateurs dans le monde peuvent partager sa joie.

CÉLÉBRITÉS...



CHERS CLAIRE ET FRANÇOIS

J'aimerais vous rappeler cette rencontre que nous avons faite il y a quelques années peu après la sortie de mon dernier film.

Rencontre devant le Ritz-Carlton qui devait mener à ce mariage, heureux depuis 55 ans.

Je vous invite à une petite fête au même hôtel pour célébrer cet événement ; je ne pourrai y être mais vos nombreux enfants sauront y apporter la même joie et la gaieté qui ont marqué ces magnifiques années.

Votre acteur préféré !



MIJOUK SARRAT-VÉZINA

Félicitations ! Pour l'obtention de ton doctorat en médecine.

De tous ceux qui t'aiment et t'admirent.

VOUS AVEZ UN ÉVÉNEMENT À CÉLÉBRER?

Soulignez-le !

LA PRESSE

tous les dimanches dans **La Presse**

Composez le (514) 285-7274

appels interurbains (sans frais) 1 866 987-8363

Exceptionnellement ouvert aujourd'hui de midi à 17 h

L'élégance à son meilleur

VIVIZ Solde

de 40% à 70%

Fermeture du 6 déc. au 14 fév.

4135, rue Jean-Talon Ouest, Montréal
entre Côte-des-Neiges et Décarie
(514) 737-2998

Pour le plaisir d'écrire

Découvrez le plaisir d'écrire grâce aux exercices gradués de l'école des Écrivains.

Prospectus gratuit
(450) 672-4893 Fax : (450) 672-9945
Courriel : ciel32@aei.ca
http://www.geocities.com/auteur33/

807, rue Closse, Saint-Lambert, J4R 1K8



Nelson Mandela s'est adressé à la foule lors du concert-bénéfice qui porte son nom, hier soir. On reconnaît, au second plan, The Edge et Bono, du groupe U2.

LOTO QUÉBEC		Résultats	
Tirage du 2003-11-28		Tirage du 2003-11-29	
09 12 20 25 36 40 44	Complémentaire: (46)	13 17 26 27 29 45	Complémentaire: (06)
7/7 0	6/7+ 1	09 11 13 27 43 46	Complémentaire: (08)
6/7 77	5/7 4 522	03 07 08 16 23 26 32 39 45 47	04 08 12 14 15 16 17 18 19 20 21 22 23 24 25 26 27 28 29 30 31 32 33 34 35 36 37 38 39 40 41 42 43 44 45 46 47 48 49 51 53 55 59 60 64 68 69
4/7 93 923	3/7+ 85 270	03 07 08 16 23 26 32 39 45 47	04 08 12 14 15 16 17 18 19 20 21 22 23 24 25 26 27 28 29 30 31 32 33 34 35 36 37 38 39 40 41 42 43 44 45 46 47 48 49 51 53 55 59 60 64 68 69
3/7 85 270	3/7 787 798	03 07 08 16 23 26 32 39 45 47	04 08 12 14 15 16 17 18 19 20 21 22 23 24 25 26 27 28 29 30 31 32 33 34 35 36 37 38 39 40 41 42 43 44 45 46 47 48 49 51 53 55 59 60 64 68 69
Ventes totales: 11 608 432 \$	Prochain gros lot (appr.): 5 000 000 \$	03 07 08 16 23 26 32 39 45 47	04 08 12 14 15 16 17 18 19 20 21 22 23 24 25 26 27 28 29 30 31 32 33 34 35 36 37 38 39 40 41 42 43 44 45 46 47 48 49 51 53 55 59 60 64 68 69
<p>3147988</p> <p>807, rue Closse, Saint-Lambert, J4R 1K8</p> <p>3188841</p>		<p>NUMÉRO 481518</p> <p>NUMÉRO 424210</p>	

Promotion **Bio-Actif**

Au cœur de ce complexe, se cache une plaque tournante de la défense antioxydante

Le cœur de Phytobec possède un système majeur de protection contre les radicaux libres, responsables du vieillissement. Une de ses activités protectrices est très dépendante de l'apport nutritionnel en sélénium. Le sélénium, dans la formule Phytobec, n'est qu'un radical libre. On compte neuf autres anti-radicaux libres parmi les quarante éléments constitutifs anticarcinogènes de phytobec.

Faut-il prévoir le vieillissement précoce? Il n'est jamais trop tôt pour bien faire!

Montréal : (514) 272-1365
Mauricie : (819) 378-7777

Ligne extérieure : 1 800 272-1365
Estrie : (819) 823-3322

DOSSIER DU DIMANCHE

Le retour de la reine du foyer

Moins heureux, les enfants d'aujourd'hui?
Deux Québécois sur cinq sont de cet avis

À l'occasion de la conférence *Des enfants pour le Québec*, un événement organisé par *La Presse* et Radio-Canada qui aura lieu à Montréal mercredi, nous poursuivons notre série de textes sur la révolution démographique.

JUDITH LACHAPPELLE

Les Québécois ne font presque plus d'enfants. Que faire pour les inciter à procréer? Plus des trois quarts des Québécois s'emballent pour une mesure qui semble sortir tout droit des vieux cartons du Crédit social: le versement d'un salaire à l'un des parents pour qu'il reste à la maison.

Entre la garderie et le métro-boulot-dodo, près des deux tiers des répondants à un récent sondage CROP-*La Presse*-Radio-Canada estiment que les parents d'aujourd'hui ne s'occupent pas assez de leurs enfants.

Ainsi, bien que le versement d'une prime aux parents à la naissance d'un enfant et l'accès des travailleurs autonomes aux congés parentaux recueillent beaucoup d'appuis, c'est une autre mesure plus radicale et coûteuse qui suscite l'enthousiasme: le versement par le gouvernement d'un salaire à l'un des conjoints pour lui permettre de rester à la maison et s'occuper des enfants d'âge préscolaire.

Plus des trois quarts des gens (75 % des hommes et 79 % des femmes) sont favorables à une telle mesure.

Evelyne Lapierre-Adamcyk, professeure au département de démographie de l'Université de Montréal, comprend que la mesure puisse sembler attirante pour les parents, tout comme la fameuse semaine de quatre jours. « Mais je suis inquiète parce que celui ou celle qui va rester à la

maison va en payer le prix jusqu'à la fin de sa vie. Ce parent ne pourra récupérer les chances d'avancement au travail; le salaire qui serait versé par le gouvernement ne sera pas équivalent à celui qu'il gagnerait... Je crois plutôt qu'il faut aménager la vie pour que travail et famille s'accroissent. »

Le versement d'une prime à la naissance d'un enfant n'est pas nécessairement non plus une mesure miracle. À la suite du boni au troisième enfant créé par le gouvernement Bourassa à la fin des années 1980, le taux de natalité avait légèrement augmenté. Sauf que, selon M^{me} Lapierre-Adamcyk, cette hausse a coïncidé avec une série d'incidents sociaux.

« Dans les années 1980, les unions libres sont devenues de plus en plus répandues », rappelle-t-elle. Dans un contexte plus incertain que celui du mariage d'antan, les jeunes couples ont remis à plus tard la décision de faire des enfants, avant de s'y mettre tous en même temps à la fin des années 1980. « Le boni est tombé dans un terreau fertile. Moi, je pense qu'il a aidé ceux qui allaient en faire un troisième de toute façon. »

Le « bébé-boni » et les allocations familiales ont disparu lorsque le gouvernement du Parti québécois a choisi de créer les garderies universelles à 5 \$. « C'était une très bonne idée, ces garderies, pour aider les parents. Mais pourquoi les avoir rendues universelles si bon marché, si on doit aujourd'hui les

augmenter à 7 \$ et peut-être plus? Pourquoi, dès le départ, ne pas les avoir axées sur les revenus des parents? Je pense qu'il n'y a rien de plus démobilisant que les mesures sociales qui fluctuent. »

Le bon vieux temps

Nostalgique, les adultes d'aujourd'hui? Près de sept Québécois sur 10 estiment qu'il est plus difficile d'avoir une famille et d'élever des enfants aujourd'hui qu'à l'époque où ils étaient eux-mêmes gamins. Près de 80 % des 55 ans et plus sont de cet avis, alors que le tiers des 18-34 ans croient qu'il est ni plus ni moins difficile d'élever des enfants en 2003 que dans les années 1970 ou 1980.

Pourquoi la vie de famille serait-elle plus difficile de nos jours? Encore ici, les soucis financiers compliqueraient la tâche des parents, mais également parce que les deux parents doivent aujourd'hui travailler à l'extérieur de la maison. « Les conditions de la vie actuelle sont difficiles, particulièrement pour la conciliation travail-famille », remarque Alain Giguère de chez CROP.

Toujours sur le thème du « bon vieux temps », 42 % des répondants estiment que les enfants québécois sont moins heureux aujourd'hui que lorsqu'ils étaient eux-mêmes enfants. La moitié des 55 ans et plus partagent cette opinion. Par contre, ceux-ci sont plus nombreux que les 18-34 ans à croire que les enfants d'aujourd'hui sont plus heureux. Deux Québécois sur cinq pensent que les enfants ne sont ni plus ni moins heureux aujourd'hui qu'avant.

Pourtant, les enfants d'aujourd'hui ont été désirés par leurs parents, qui ne sont décidément plus « forcés » de procréer. Et les gens ne font plus des enfants pour les mêmes raisons.

« Autrefois, rappelle Évelyne La-

SONDAGE CROP

LA PRESSE — RADIO-CANADA

1. Le bon vieux temps

Selon vous, avoir une famille et élever des enfants est-il actuellement plus facile, plus difficile ou ni plus facile ni plus difficile que dans le temps de vos parents?

PLUS FACILE	7%
NI PLUS FACILE NI PLUS DIFFICILE	22%
PLUS DIFFICILE	68%

2. Le bonheur des enfants

Si vous pensez aux enfants dans la société québécoise d'aujourd'hui, à leurs conditions de vie, à l'éducation qu'ils reçoivent, aux relations parents-enfants, etc., diriez-vous qu'ils sont plus heureux, moins heureux, ou ni plus ni moins heureux que quand vous étiez vous-même enfant?

PLUS HEUREUX	7%
NI PLUS NI MOINS HEUREUX	42%
MOINS HEUREUX	42%

3. Comment aider les parents?

Même si elles devaient se traduire par une hausse des impôts, seriez-vous favorable aux interventions gouvernementales suivantes...

ACCESSIBILITÉ DES CONGÉS PARENTAUX AUX TRAVAILLEURS AUTONOMES	82%
SALAIRE VERSÉ À L'UN DES CONJOINTS POUR QU'IL DEMEURE À LA MAISON ET S'OCCUPE DES ENFANTS D'ÂGE PRÉSCOLAIRE	77%
PRIME VERSÉE AUX PARENTS À LA NAISSANCE D'UN ENFANT	75%
AUGMENTATION DU NOMBRE D'IMMIGRANTS	48%

pierre-Adamcyk, il y avait cette conviction profonde dans la fonction d'être humain que, pour aller au bout de son potentiel d'humanité, il fallait avoir un enfant. On devenait membre à part entière de la société en étant marié et en ayant des enfants, cela donnait de la valeur à l'individu. Mais aujourd'hui,

on a un enfant pour vivre une expérience extraordinaire, on le fait pour soi, pour se réaliser. »

Méthodologie : la maison CROP a mené 602 entrevues téléphoniques entre le 16 et le 24 octobre 2003. La marge d'erreur est de plus ou moins 4 points de pourcentage, 19 fois sur 20.

Des bébés-bonis aux garderies à 5, non: 7\$

PASCALE BRETON

QUÉBEC — Qui se souvient des « bébés-bonis », des allocations familiales ou, plus récemment, des places à 5 \$ en garderie? Des mesures comme celles-là ont-elles vraiment influé sur la décision des couples québécois d'avoir ou non des enfants?

Les spécialistes ne s'entendent pas sur la question. Et pour cause. En l'espace de deux décennies, la politique familiale a changé de cap si souvent au Québec qu'il est difficile d'en évaluer les résultats avec justesse.

Malgré les mesures gouvernementales, les naissances ont décliné de façon importante depuis 30 ans. On parle d'ailleurs de politique familiale plutôt que nataliste, un terme tabou en politique. Le combat mené par les féministes pour que la femme obtienne sa juste place dans la société n'y serait pas étranger, selon Jacques Henripin, professeur de démographie à l'Université de Montréal.

« Elles ont fait une bataille du diable contre toute tentation d'augmenter d'un enfant la natalité parce que ça voulait dire pour elles — elles caricatureraient bien sûr — le retour de la femme derrière son fourneau et dans le lit. »

Comme les gouvernements successifs n'ont jamais fixé d'objectifs précis, le spécialiste refuse pour sa part de parler de politique familiale. À tout le moins, le Québec a mis en place des « éléments » de politique, explique-t-il: « Il y a eu des mesures favorables à la famille, je ne le nie pas, mais c'était incohérent, temporaire, bousculé. On les a enlevées, on les a remises, c'était fait sur l'inspiration du moment. »

C'est à la fin des années 60 que les mesures destinées aux familles se sont faites plus précises. En 1974, l'ancienne ministre libérale Lise Bacon a présenté la première politique sur les services de garde, qui a finalement abouti à la création de l'Office des services de garde à l'enfance, en 1980.

Une politique familiale

C'est dans cette décennie que Québec a véritablement cherché à implanter une politique familiale plus globale, à la suite notamment des revendications de groupes communautaires et d'une vaste tournée de consultation.

Les bébés-bonis instaurés sous le gouvernement Bourassa — ces allocations versées à la naissance qui augmentaient avec le nombre d'enfants



PHOTO ALAIN ROBERGE, LA PRESSE

Malgré les mesures gouvernementales, les naissances ont décliné de façon importante depuis 30 ans.

— ont probablement constitué la mesure qui s'est rapprochée le plus d'une volonté d'augmenter le taux de natalité.

Reste que, même dans ce cas, les avis sont mitigés sur la réussite de l'opération. « Après l'introduction de ces mesures, le taux de natalité au Québec est remonté au niveau du taux canadien. Plusieurs ont dit que c'est l'introduction de ces mesures qui a ramené le taux à ce niveau, tandis que d'autres affirment que c'est seulement du fait que les femmes avaient décidé de retarder leur grossesse et qu'elles se sont toutes rattrapées en même temps. Il y a encore un débat à ce sujet », relate le directeur du département d'économie de l'UQAM, Philip Merrigan.

Personnellement, il ne croit pas qu'il s'agisse d'un hasard. « À première vue, il y a de forts indices

montrant que ces mesures ont eu un impact sur les probabilités d'avoir un troisième enfant. »

Avec les allocations à la naissance, le gouvernement libéral a aussi mis en place à la fin des années 1980 des allocations familiales universelles, en plus de travailler à l'élaboration d'une nouvelle politique de financement des services de garde au Québec. Monique Gagnon-Tremblay, aujourd'hui vice-première ministre dans le cabinet Charest, a été l'une des responsables de ces changements.

« Je pense que l'impact de toutes ces mesures a été quand même positif, mais ce n'est pas dans une période de quatre ou cinq ans qu'on peut être en mesure de bien connaître l'impact si la mesure n'a pas été soutenue », évalue-t-elle aujourd'hui.

Changement de gouvernement,

le changement de philosophie. La question des familles connaît un nouvel essor en 1994, avec l'Année internationale de la famille. Quelques années plus tard, le gouvernement de Lucien Bouchard met en place une nouvelle politique, orientée sur le développement de l'enfant et le concept d'égalité des chances plus que sur la hausse du taux de natalité.

Les allocations familiales universelles sont abolies pour être remplacées par des allocations versées aux ménages à faible revenu, et le gouvernement implante la maternelle temps plein pour les 5 ans.

Les centres de la petite enfance — et les places à 5 \$ — sont lancés sur les chapeaux de roue et deviennent rapidement victimes de leur succès. Avec son programme éducatif, le réseau des CPE comportait un objectif bien précis, rappelle la députée de Taillon,

Pauline Marois, ministre responsable du dossier à l'époque.

« Nous voulions soutenir la famille de façon universelle, et notre grande préoccupation était de sortir les enfants de la pauvreté. On sait que des mesures nous permettant d'intervenir tôt dans la vie d'un enfant lui permettent de vivre des expériences positives et d'avoir de meilleures chances de réussir, de ne pas tomber dans le cercle vicieux de la pauvreté. »

Ce changement de philosophie ne passe pas inaperçu, note Jacques Henripin. « Nous sommes passés des mesures d'aide aux enfants à des mesures qui ont comme principal objectif de lutter contre la pauvreté. »

Un avis partagé par la présidente du Conseil de la famille et de l'enfance, Nicole Boily. « C'était bien pour les personnes à très faible revenu, mais la politique comportait des aspects théoriques aux effets pervers parce que les programmes sélectifs ont créé des catégories de personnes: les pauvres et les moins pauvres. »

Que réserve l'avenir?

Maintenant que les libéraux sont au pouvoir, qu'est-ce que l'avenir réserve aux jeunes familles? Le gouvernement Charest a déjà augmenté le tarif des garderies de 5 à 7 \$ par jour, une décision qui permettra de dégager la marge de manoeuvre nécessaire à la création d'une « véritable politique familiale qui donnera le choix aux parents », prétend le ministre de la Solidarité sociale, de l'Emploi et de la Famille, Claude Béchar. Pour les détails, il faudra toutefois attendre le prochain budget.

On sait déjà que la conciliation famille-travail, thème majeur de la dernière campagne électorale, ainsi que le congé parental propre au Québec, promis par les péquistes mais sur la glace en raison d'une querelle avec le fédéral, seront les enjeux d'une prochaine politique familiale.

Mais une inquiétude demeure: c'est l'importance réelle que le gouvernement Charest accorde à la famille, souligne le directeur général du Regroupement inter-organismes pour une politique familiale au Québec, Yves Lajoie. Le premier ministre Jean Charest a intégré la famille dans un volet très large, alors que les péquistes en avaient fait un ministère complètement autonome.

« Nous craignons qu'avec le changement de gouvernement, la famille ne soit plus une politique autonome, mais qu'elle devienne un volet de la solidarité sociale et de l'emploi. »

Plus de 3000 personnes aux obsèques de l'abbé Leclerc

RICHARD BIRON
LE NOUVELLISTE

TROIS-RIVIÈRES – Prêtre et communicateur bien connu, l'abbé Roland Leclerc a eu droit à d'impressionnantes funérailles, hier après-midi, à la basilique Notre-Dame-du-Cap de Trois-Rivières. La cérémonie, à laquelle ont assisté plus de 3000 personnes, contrastait avec la simplicité de l'homme, soulignée à de nombreuses reprises par ses proches.

« Jamais nous ne pourrions oublier sa façon de pencher la tête un peu de côté pour parler de près aux grandes personnalités de notre communauté, c'est-à-dire celles de moins de 7 ans », a témoigné Mireille Cholette, de la communauté trifluvienne de Saint-Jean-Baptiste-de-la-Salle, où l'abbé Leclerc célébrait la messe chaque semaine.

M^{rs} Jean-Claude Turcotte, qui a prononcé l'homélie, a rappelé à quel point le prêtre avait à cœur Trois-Rivières, sa ville natale, malgré ses nombreuses activités montréalaises.



PHOTO LE NOUVELLISTE

Une foule impressionnante, dans la basilique Notre-Dame-du-Cap de Trois-Rivières, est venue rendre un dernier hommage à cet homme très simple qu'était l'abbé Roland Leclerc.

« Il souffrait parfois de voir l'Église trop lente à aller de l'avant. Il savait le dire sans blesser les personnes et sans appeler à la révolution », a par

ailleurs souligné le cardinal, faisant allusion à l'importance qu'il accordait à la télévision pour faire rayonner l'Évangile.

« Il s'est battu auprès des évêques et des médias pour que les valeurs spirituelles y soient véhiculées. Mais les évêques avaient tellement d'autres chats à fouetter, et les chaînes ne lui offraient pas le temps d'antenne nécessaire », s'est souvenu après la cérémonie Claude Lafortune, jadis animateur des émissions *Parcelles de soleil* et *L'Évangile en papier*.

Roland Leclerc devait souper avec cet ami le soir du 19 novembre, mais sa voiture a plongé dans un lac de Saint-Mathieu-du-Parc, près de Shawinigan. Le rapport préliminaire de l'autopsie a révélé que l'homme de 57 ans souffrait d'une tumeur au cerveau qui, en le rendant confus, pourrait avoir causé l'accident fatal.

Les dernières volontés du prêtre ont été exaucées lorsque la chorale et les musiciens ont interprété *Hallelujah*, extrait du *Messie*, de Händel. Ami du défunt, Sylvain Cossette a quant à lui chanté *Si Dieu existe* pendant que le cortège conduisait l'abbé à son dernier repos. « C'était un homme du peuple, simple, qui n'avait pas be-

soin de faire de grands discours en levant les bras pour qu'on l'écoute », a témoigné le chanteur.

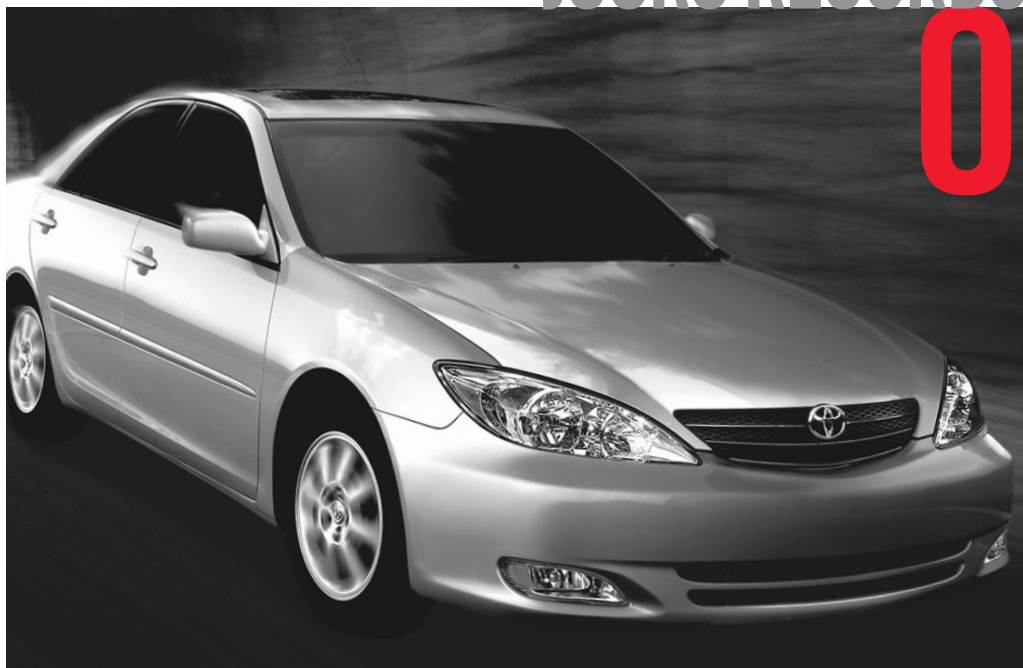
Plusieurs évêques québécois et personnalités politiques locales avaient tenu à être de la cérémonie funéraire, que d'aucuns ont décrite comme l'une des plus importantes jamais organisées à Trois-Rivières. Les obsèques, retransmises au sous-sol de la basilique, étaient entrecoupées d'extraits vidéo d'émissions animées par un Roland Leclerc visitant autant Saint-Pacôme, dans le diocèse de Sainte-Anne-de-la-Pocatière, que Calgary, en Alberta.

Émue, la lieutenant-gouverneure du Québec, Lise Thibault, qui a participé à différentes émissions avec l'abbé Leclerc, a évoqué son « don de la parole » et « sa capacité de déposer dans nos cœurs cette réflexion qui nous donne le goût d'être meilleur ».

Vendredi et hier matin, plusieurs centaines de personnes sont venues rendre un dernier hommage à l'abbé, défilant devant son cercueil exposé en chapelle ardente dans la basilique.

JOURS RECORDS

04



LE BONHEUR, ÇA NE SE PARTAGE PAS.



CAMRY SE

04 CAMRY LE
299\$

par mois/location 48 mois*
Transport et préparation inclus
Comptant de 4 034 \$
Option 0 \$ comptant
également disponible à la location

prix Accès

À partir de
24 735\$

Équipement de série CAMRY LE 2004 :

- Moteur 2,4 litres, 16 soupapes, VVT-i, 157 ch
- Véhicule à émissions ultra faibles (ULEV)
- Transmission automatique
- Consommation : 10,1/6,7 L/100 km ville/route**
- Système audio 6 haut-parleurs avec lecteur CD
- Climatiseur
- Régulateur de vitesse
- Rétroviseurs extérieurs chauffants à télécommande assistée
- Groupe électrique
- Système d'accueil sans clé

Passez en mode sport pour seulement

29,51 \$* de plus par mois†

Équipement supplémentaire de la CAMRY SE 2004 :

- Roues de 16 po en alliage d'aluminium
- Suspension sport
- Aileron arrière
- Volant et levier de vitesses gainés de cuir
- Garnitures de tableau de bord en aluminium
- Calandre de style sport
- Phares antibrouillards



Votre nouvelle Toyota ne part jamais sans un plein réservoir d'essence, l'assistance routière et des tapis protecteurs.

Votre concessionnaire www.acces.toyota.ca

TOYOTA
un coup de cœur sans fin



MONDE

LE TOUR DU GLOBE

IRAK

Attaques en baisse

Le commandant des forces américaines en Irak, le général Ricardo Sanchez, s'est réjoui hier « des deux dernières semaines fantastiques » en Irak qui ont vu les attaques contre les forces de la coalition baisser de 30 %. En outre, le moral des troupes américaines a été remonté par la visite surprise jeudi du président américain George W. Bush à l'aéroport de Bagdad où il a partagé le repas de l'Action de grâce avec les soldats. Les actions anti-américaines sont passées de 35 par jour au début de novembre à 22 en moyenne, ces derniers jours, a dit le général Sanchez lors d'une conférence de presse.

— d'après AFP

RUSSIE

Ioukos reste privé

Le premier ministre russe, Mikhaïl Kassianov, a exclu hier de nationaliser le géant pétrolier russe Ioukos, dont l'ancien patron et fondateur, Mikhaïl Khodorkovski, a été arrêté le 25 octobre pour fraude et évasion fiscale. « Ce n'est pas envisageable », a déclaré aux journalistes le chef du gouvernement, cité par l'agence de presse Interfax. Kassianov a assuré que l'État n'avait exercé aucune pression sur les actionnaires du groupe pétrolier russe Sibneft pour qu'ils suspendent la prise de contrôle de Sibneft par Ioukos. — d'après REUTERS

GRANDE-BRETAGNE

Tchéchène en exil

Le ministre russe des Affaires étrangères, Igor Ivanov, a qualifié hier d'« insulte » la décision britannique d'accorder l'asile politique à l'émissaire indépendantiste tchéchène Akhmed Zakaïev. Dans une interview hier soir au journal britannique *The Times*, le ministre russe a estimé que cette décision, annoncée par un porte-parole du ministère britannique de l'Intérieur, était « une insulte à toutes les nombreuses victimes du terrorisme en Tchétchénie et dans d'autres villes russes ». — d'après AFP

GÉORGIE

L'armée se rallie

Le ministre géorgien de la Défense a assuré hier que les forces armées étaient décidées à travailler avec la nouvelle direction du pays, entendant mettre fin à des rumeurs de mutinerie qui circulent depuis la démission du président Édouard Chevardnadze il y a une semaine. Le ministre, David Tevzadzé, a toutefois souligné que certains responsables au sein des forces armées restaient préoccupés, craignant des explosions de violence dans ce pays du Caucase qui a déjà connu la guerre civile au début des années 1990. — d'après AFP

IRLANDE DU NORD

Plan de sauvetage

Le ministre britannique chargé de l'Irlande du Nord a entamé hier des négociations avec les partis politiques, assurant qu'il était encore possible de sauver le gouvernement biconfessionnel de la province semi-autonome malgré la victoire électorale la veille des protestants opposés à l'accord de paix de 1998. « L'accord n'est pas mort car une majorité des gens en Irlande du Nord veulent qu'il marche. Je ne sous-estime pas les difficultés mais je ne désespère pas que nous puissions progresser », a déclaré le ministre Paul Murphy, qui a été l'un des artisans de l'accord du Vendredi saint.

— d'après AP

Sept Espagnols et deux Japonais tués dans des embuscades en Irak

D'APRÈS AFP

Sept agents espagnols de renseignement et deux diplomates japonais ont trouvé la mort hier en Irak dans des attaques contre leurs véhicules, les premiers à 30 kilomètres au sud de Bagdad, les seconds près de Tikrit, dans le nord du pays.

Fermement engagée aux côtés des États-Unis en Irak, l'Espagne a été à son tour frappée par l'insécurité dans ce pays avec une attaque contre un convoi d'agents des services de renseignement espagnols qui a fait sept morts et un blessé.

Cette attaque, la plus sanglante subie par les forces espagnoles depuis leur déploiement en Irak l'été dernier, a visé des agents du Centre national de renseignement (CNI), les services secrets espagnols, alors qu'ils roulaient à bord de deux véhicules civils à une trentaine de kilomètres au sud de Bagdad, selon le ministère espagnol de la Défense.

L'attaque a été menée à l'aide de lance-grenades RPG et de fusils d'assaut, a indiqué le ministre de la Défense, Federico Trillo. Elle a fait sept morts et un blessé léger, selon le bilan définitif communiqué par le ministre.

Deux Japonais tués

Plus tard, deux Japonais ont été abattus dans une embuscade près de Tikrit, a annoncé le ministère japonais des Affaires étrangères dans un communiqué cité par l'agence de presse japonaise Kyodo.

L'identité des deux Japonais n'a pas été révélée mais des responsables du ministère des Affaires étrangères ont confirmé en soirée qu'il s'agit de deux diplomates. Les deux Japonais et leur chauffeur sont tombés dans une embuscade alors qu'ils circulaient dans un véhicule tout-terrain, a indiqué le ministre.

C'est l'Autorité provisoire de la coalition (CPA), dirigée par les États-Unis, qui a informé l'ambassade du Japon à Bagdad de la tragédie. C'est la première fois que des Japonais sont tués en Irak depuis la fin des grandes manœuvres militaires. Leur mort survient alors



PHOTO AP

Des Irakiens manifestaient triomphalement hier sur les lieux de l'embuscade qui a conduit à la mort de sept agents espagnols de renseignement militaire, à 30 kilomètres au sud de Bagdad. Au centre, un manifestant lève fièrement son bras droit pendant que son pied gauche se pose sur un cadavre.

que le gouvernement japonais, après avoir longtemps tergiversé, semble avoir finalement décidé d'envoyer des troupes en Irak, bien que l'opinion publique japonaise soit majoritairement hostile à une telle mesure.

Ironie du sort, le ministre japonais de la Défense, Shigeru Ishiba, avait laissé entendre il y a deux jours que son pays allait envoyer des troupes non combattantes dans le sud de l'Irak après qu'une mission de reconnaissance nipponne eut constaté que la situation sur place était sûre.

Rapatriement des corps

À Madrid entre-temps, le ministre

de la Défense, Federico Trillo, a annoncé hier soir son départ à destination de Bagdad pour rapatrier les corps des sept agents espagnols de renseignement assassinés.

Selon le ministre, les sept agents tués et un huitième qui a été blessé procédaient à des « reconnaissances » dans un secteur de l'Irak sous commandement américain, quatre des membres devant relever les quatre autres qui se préparaient à regagner l'Espagne.

Des images tournées par la chaîne de télévision britannique Sky News peu après l'attaque montrent un jeune Irakien posant triomphalement, un pied sur l'un des cadavres, tandis qu'un autre semble

donner des coups de pied à un cadavre. Des voitures continuent à circuler sur la chaussée non loin des corps.

Rien ne permet jusqu'à présent de savoir si le convoi espagnol était spécifiquement visé ou s'il s'est agi d'une embuscade qui aurait pu tout autant frapper d'autres membres de la force internationale en Irak passant au même endroit.

Deux militaires et un agent des services de renseignement espagnols avaient déjà été tués depuis le début de la guerre.

Le roi Juan Carlos a exprimé sa profonde douleur à la suite de l'attaque.

La Constitution de l'UE patine à Naples

Seul le dossier d'une défense européenne paraît progresser

CONSTANT BRAND ASSOCIATED PRESS

NAPLES — À deux semaines du sommet de Bruxelles censé adopter la Constitution européenne, seul le projet de défense semble avoir vraiment progressé hier au conclave de Naples. Les négociations butent toujours sur les mêmes questions, alors que 10 nouveaux pays doivent rejoindre les Quinze dans l'Union européenne en mai.

Le ministre allemand des Affaires étrangères, Joschka Fischer, a quitté Naples encore « plus inquiet » des divisions sur la future Constitution. Pour lui, « la question est de savoir si l'Europe élargie va relever les défis ou reculer ».

« C'est une question de volonté, (il faut) que chaque pays accepte l'esprit européen, c'est-à-dire (fausse) passer son réflexe national juste après l'efficacité collective. Nous n'en sommes pas encore là », a constaté le Français Michel Barnier, commissaire européen chargé de la

Politique régionale et de la Réforme des institutions.

Les responsables présents estiment qu'aucun progrès n'a été accompli sur les points cruciaux comme la prise de décisions et la représentation de chaque pays au Parlement ainsi qu'au sein de la Commission européenne, l'exécutif.

L'Espagne et la Pologne s'opposent ainsi aux propositions destinées à simplifier la prise de décision et s'accrochent à l'accord de 1999 sur le système de vote qui leur donne plus de poids. En ce qui concerne le projet italien de décision à la majorité pour les affaires étrangères, bien que le ministre Franco Frattini, dont le pays occupe la présidence tournante de l'UE, affirme avoir recueilli un « vaste soutien », son homologue Jack Straw a affirmé qu'aucune décision n'avait été prise.

La situation pourrait remettre en cause l'adoption du projet de Constitution au sommet des chefs d'État et de gouvernement des 12 et 13 décembre. Si le projet est ap-

prouvé à cette date, il devra être ratifié par les parlements ou par voie référendaire, afin que la Constitution entre en vigueur le 1^{er} janvier 2005. En mai, la République tchèque, l'Estonie, Chypre, la Lettonie, la Lituanie, la Hongrie, Malte, la Pologne, la Slovaquie et la Slovaquie doivent intégrer l'UE, qui passera donc à 25.

Si le conclave de deux jours en Italie n'a pas permis d'avancer sur la plupart des grands dossiers, celui de la défense européenne a en revanche progressé.

Le projet présenté par la France, la Grande-Bretagne et l'Allemagne pour renforcer les capacités de défense européennes a reçu hier le large soutien des 12 autres membres de l'UE et dix futurs membres.

« Nos propositions ont été très bien accueillies par tous les participants », a déclaré le ministre français des Affaires étrangères Dominique de Villepin, qui a ajouté que certains détails devaient encore être réglés. Il a salué une « avancée » qui devrait permettre aux diri-

geants de l'UE d'adopter ce texte sur la défense lors de la réunion de Bruxelles les 12 et 13 décembre prochain et de l'inclure à la future Constitution.

Jack Straw a de son côté estimé que la défense européenne naissante n'entamerait pas le rôle primordial de l'OTAN car « chacun reconnaît la primauté » de l'OTAN. Il a ajouté qu'il en discutait avec les États-Unis.

« Quand nous parlons de défense européenne, nous parlons de quelque chose qui soit complémentaire de ce qui existe déjà », a renchéri Dominique de Villepin.

La France, l'Allemagne et la Grande-Bretagne proposent la création d'une cellule permanente de planification et de commandement au siège militaire de l'OTAN, dans le sud de la Belgique. Avec l'accord de l'Alliance atlantique, les planificateurs militaires européens pourraient utiliser les moyens de l'OTAN — transport et communications notamment — pour des missions de maintien de la paix.

Qoreï dénonce le « mur » et rencontre Burns à Amman

HOSSAM EZZEDINE AGENCE FRANCE-PRESSE

RAMALLAH, Cisjordanie — Le premier ministre palestinien Ahmad Qoreï a exigé hier qu'Israël s'engage à stopper la construction du « mur » en Cisjordanie avant une rencontre avec son homologue Ariel Sharon, mais n'a pas fermé la porte à une telle entente.

Après ces déclarations faites à Ramallah en Cisjordanie, M. Qoreï s'est rendu à Amman où il a entamé en soirée des discussions avec l'émissaire américain pour le Proche-Orient, William Burns, destinées à trouver les moyens de relancer le processus de paix avec Israël, au point mort depuis trois ans.

« Il y a des questions essentielles comme le mur et l'annexion de colonies. Si les Israéliens persistent à

vouloir construire le mur (...), une telle rencontre ne sera pas nécessaire », a dit M. Qoreï après une réunion de son cabinet. « Le mur détruit tout, et tout (effort) sera inutile s'ils continuent à le construire. »

Un haut responsable israélien a cependant rejeté toute condition à une rencontre. « Si l'Autorité palestinienne veut qu'Israël stoppe la construction de cet ouvrage défensif, elle n'a qu'à combattre le terrorisme, mais elle ne le fait pas », a-t-il dit sous couvert de l'anonymat.

Il a souligné que M. Sharon souhaitait cette rencontre pour mettre en application la « feuille de route », appelant que ce plan de paix international stipule notamment le désarmement des groupes armés palestiniens. Il a estimé que la rencontre au sommet aurait finalement lieu.

M. Sharon a annoncé jeudi qu'Israël allait non seulement poursuivre mais « accélérer » la construction de la ligne de séparation. Celle-ci, censée empêcher selon Israël les attentats sur son territoire, s'enfoncé profondément en Cisjordanie pour protéger notamment des colonies.

Malgré la polémique sur le « mur », M. Qoreï n'a pas écarté une rencontre avec M. Sharon. Il a indiqué que son chef de cabinet et Saëb Erakat, le ministre en charge des négociations avec Israël, rencontreraient aujourd'hui Dov Weissglass, le chef de cabinet de M. Sharon à cet effet.

Les Palestiniens, appuyés par la communauté internationale, exigent l'arrêt de la construction de la ligne de séparation estimant que cet ouvrage est devenu un moyen

pour Israël de rognier sur le territoire de l'État qu'ils ambitionnent d'édifier.

À l'ambassade des États-Unis à Amman, le premier ministre palestinien rencontrait M. Burns, la première entrevue avec un responsable américain depuis son entrée en fonctions début novembre.

Le ministre palestinien des Affaires civiles Jamil Al-Tarifi, qui accompagne M. Qoreï, a déclaré que la rencontre du premier ministre avec M. Burns et aujourd'hui avec le roi Abdallah II porterait sur la « situation dans la région et les moyens d'activer le processus de paix, surtout l'application de la « feuille de route » ».

M. Burns doit se rendre aujourd'hui à Jérusalem pour rencontrer M. Sharon après des entretiens avec les dirigeants jordaniens.

Par ailleurs, les Brigades des martyrs d'Al-Aqsa, l'un des principaux groupes armés palestiniens, a dénoncé dans un communiqué « l'initiative de Genève », un plan de paix officieux, accusant ses promoteurs palestiniens de « collaborer » avec Israël et de faire « le jeu du sionisme et des Américains ».

Ces Brigades, liées au mouvement Fatah du dirigeant Yasser Arafat mais qui jouissent d'une large autonomie, ont reproché aux promoteurs d'avoir « renoncé au droit au retour » en Israël pour des millions de réfugiés palestiniens.

Des personnalités palestiniennes et israéliennes (de l'opposition) doivent lancer demain à Genève ce projet qui est rejeté par le gouvernement Sharon et soutenu du bout des lèvres par M. Arafat.



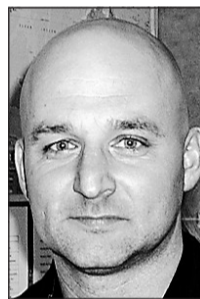
PHOTO AP

« Garden of Lights », de Pierre David, en collaboration avec Sean Corriel et Jessica Kmetovic, l'un des huit finalistes.

Catharsis

À New York, le mémorial de *Ground Zero* constitue un enjeu d'une importance capitale

SYLVAIN LEFEBVRE



L'auteur est professeur au département de géographie de l'UQAM. Il a écrit ce texte en collaboration avec Martin Duplantis, Antonin Farley et Olivier Filia-trault, des étudiants ayant participé en mai-juin 2003 au concours international pour un mémorial à Ground Zero.

En avril dernier, la Lower Manhattan Development Corporation (LMDC) lançait officiellement un concours international visant la création d'un espace commémoratif dans la « baignoire » de *Ground Zero*, un vaste espace creux comprenant l'empreinte des deux tours jumelles, deux rampes d'accès, le mur de soutènement (Slurry Wall), une superficie vacante de taille importante, le tout mis en scène par le scénario de l'architecte Daniel Libeskind, option retenue deux mois plus tôt pour la reconstruction du World Trade Center. Ce concours pour le mémorial représente la plus grande participation internationale pour pareil événement et la semai-

La forme finale du mémorial sera vraisemblablement sujette à une foule de modifications peu importe le scénario retenu.

ne dernière, les huit finalistes ont été officiellement présentés au public.

Avec 13 683 inscriptions et 5201 projets officiellement déposés vers la fin juin, le concours avait la particularité d'imposer plusieurs critères contraignants et certains principes d'aménagement d'un niveau de précision élevé. Le concours était ouvert à tous sans discrimination et l'évaluation des panneaux soumis par les participants (format et critères de présentation graphique très stricts) devait passer par des candidatures maintenues anonymes.

La philosophie d'intervention pour l'aménagement du mémorial était bien balisée. Ainsi, on retrouvait l'obligation pour les participants de prévoir un espace d'environ 2500 pieds carrés pour les restes des victimes non identifiées, de souligner l'empreinte des deux tours jumelles, de souligner individuellement chacune des victimes du 11 septembre 2001 (New York, Virginie, Pennsylvanie) et celles des attentats du 26 février 1993 sur le World Trade Center, et ce dans un concept permettant le recueillement et la réflexion. L'ensemble des principes suggérés par le cahier des charges est à l'origine du caractè-

re plutôt homogène des contenus des huit propositions retenues. Les tendances plus contemporaines dans l'aménagement des sites commémoratifs y sont aussi pour quelque chose.

Eau, végétation et lumière

Tout d'abord, l'utilisation abondante et systématique de trois éléments : l'eau, la végétation et la lumière qui participent tous à l'expérience dynamique voire même thérapeutique du mémorial. L'eau et son mouvement suggèrent le calme et l'idée de « nettoyer » ou d'effacer certaines images ou souvenirs. Dans un espace public, l'eau et la végétation célèbrent aussi la vie et le besoin de créer une ambiance conviviale et apaisante. La lumière quant à elle symbolise davantage la synthèse et le dénouement de l'expérience individuelle ou collective de l'espace commémoratif. L'expérience commémorative peut permettre au membre de la famille d'une victime, d'un secouriste, à certains groupes ciblés, etc., de se réconcilier avec la mémoire des événements et du traumatisme vécu.

Cette constante dans les huit scénarios retenus s'inscrit dans les nouvelles façons de concevoir l'espace public et l'art sacré dans la ville. Le défi est de taille. *Ground Zero* a une charge symbolique beaucoup trop forte pour se contenter d'un espace commémoratif de mauvais goût, figé dans le marbre et les statues. Le site de l'ancien World Trade Center sera à nouveau un lieu de travail dense, un lieu dynamique et très achalandé. La nature même du site du mémorial devra donc composer avec plusieurs forces souvent antagonistes à l'idée d'un lieu sacré dans la ville. Pour plusieurs, l'expérience commémorative devra réconcilier certaines de ces tensions et permettre une certaine pérennité des aménagements.

En dépassant la pierre et le marbre, en ne voulant pas figer la mémoire des morts et la tragédie dans une forme statique, passive et imposée au regard extérieur, une telle approche permet des expériences interactives avec l'usager du mémorial, du travailleur qui y passe tous les jours jusqu'au touriste occasionnel. Il s'agit ici de créer un lieu qui change et évolue avec son milieu d'insertion, avec les modes d'appropriation du lieu public et symbolique. Pour faire du sens au plus grand nombre de personnes, cet espace doit être « fort » dans ce qu'il suggère tout en respectant les multiples façons d'être utilisé. Maya Lin, membre du jury et conceptrice du monument à la mémoire des vétérans du Vietnam, à Washington, parlera même de « catharsis » pour rendre compte de l'expérience commémorative qui a du sens dans la ville.

Quelques éléments de débat ressortent déjà sur la place publique et permettront vraisemblablement de départager les scénarios. Veut-on



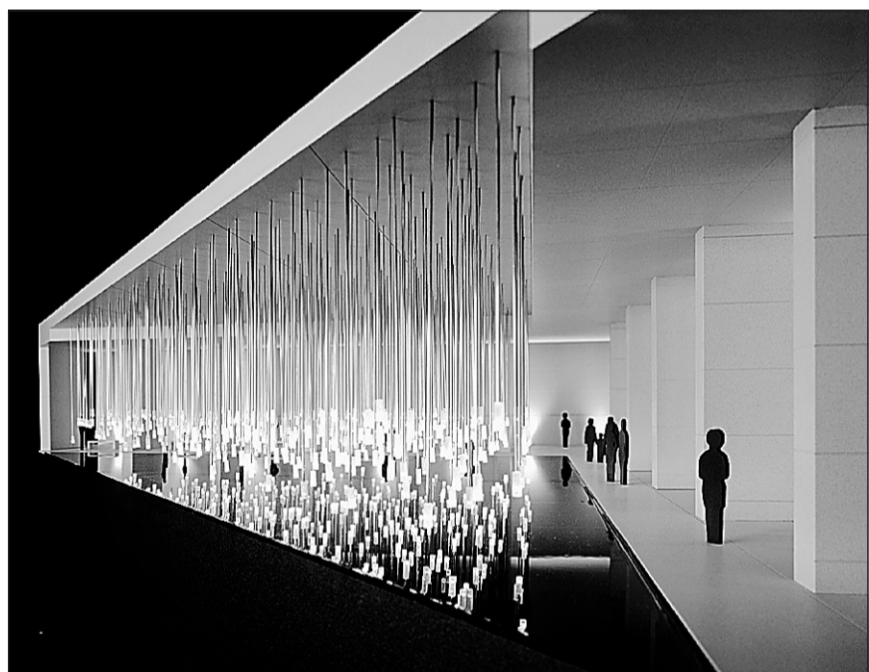
PHOTOS AP

Avec 13 683 inscriptions et 5201 projets officiellement déposés vers la fin juin, le concours avait la particularité d'imposer plusieurs critères contraignants. En haut et ci-contre, les maquettes de trois autres des huit finalistes.

ou doit-on laisser les empreintes des deux tours complètement vierges, libres de toute construction ? Le simple fait d'ériger des murs sur le pourtour de chacune des empreintes suscite du mécontentement. Doit-on préserver l'effet de cuvette du site central ou faut-il le recouvrir d'une dalle, de jardins ou autre artefact sur lequel les usagers pourront se déplacer au niveau de la rue ? Jusqu'où faut-il respecter ou harmoniser ce mémorial avec la démarche narrative suggérée par le scénario de Daniel Libeskind ? Plusieurs éléments des huit proposi-

Ground Zero a une charge symbolique beaucoup trop forte pour se contenter d'un espace commémoratif de mauvais goût, figé dans le marbre et les statues.

tions retenues font complètement abstraction du concept de l'architecte berlinois. Doit-on souligner le nom de chacune des victimes en distinguant les événements les uns des autres ou encore en séparant les victimes des secouristes ? Les



disputes font déjà rage sur le sujet.

Vase clos

La forme finale du mémorial sera vraisemblablement sujette à une foule de modifications peu importe le scénario retenu en décembre ou janvier prochain. Tout le processus de sélection et d'évaluation est réalisé en vase clos avec des règles peu révélées au grand public. Les décisions auraient été prises par le jury en septembre dernier et les huit concepteurs sélectionnés ne peuvent être interrogés directement depuis l'annonce publique. Par ailleurs, le processus est conditionné par une aide technique fort appréciable de la LMDC : les panneaux originaux des participants ont été retravaillés avantageusement via des simulations assistées par ordinateur pour les fins de la présentation publique du 19 novembre dernier mais avec parfois des modifications significatives.

La mobilisation collective, du local au global, dans la réflexion pour le réaménagement de *Ground Zero* est toujours aussi impressionnante aujourd'hui plus de deux ans après les tragiques événements. C'est par centaines que l'on dénombre groupes, associations et regroupements d'intérêt sur le su-

jet, par milliers que l'on répertorie les avis, opinions, mémoires, suggestions, manifestations artistiques, académiques et autres sur le sujet. Que pour le concours du mémorial, les 5201 projets soumis provenaient de 63 pays et 49 États américains.

Daniel Libeskind lui-même doit composer depuis plusieurs mois avec des tensions, des points de vue divergents, des contraintes nouvelles émergeant à la fois des propriétaires, du titulaire du bail, des autorités politiques, des familles des victimes, etc. Cinq nouveaux architectes de réputation internationale se sont greffés au « processus » de mise en oeuvre de la reconstruction du site sous les pressions et les rapports de force en présence. Libeskind aurait maintenant un statut de « consultant pour la conception d'ensemble ».

Signe des temps, les élites économiques et politiques finissent, encore une fois, par indiquer le chemin aux architectes, urbanistes et aménageurs dans les grands projets urbains. Il y a fort à parier que le scénario final pour le mémorial du futur World Trade Center connaisse le même sort. Le débat est loin d'être terminé. Les enjeux sont trop forts, trop importants pour ce premier site urbain « global » qu'est devenu *Ground Zero*.

FORUM

André Desmarais > Président du conseil d'administration
 Guy Crevier > Président et éditeur
 Philippe Cantin > Vice-président à l'information et éditeur adjoint
 Éric Trottier > Directeur de l'information André Pratte > Éditorialiste en chef

LA PRESSE

ÉDITORIAUX

Air Canada et la sirène



mboisver@lapresse.ca

MICHÈLE BOISVERT

Comme si le processus de restructuration dans lequel Air Canada est engagée n'était pas déjà assez compliqué, voilà que Cerberus Capital Management vient d'embrouiller les pistes encore un peu plus. En déposant, le 20 novembre dernier, une offre non sollicitée pour devenir l'investisseur principal d'Air Canada, cette firme d'investissement de New York a jeté une véritable pellette de sable dans l'engrenage déjà grinçant de la restructuration du transporteur montréalais.

Au premier coup d'oeil, cette nouvelle offre semble nettement plus avantageuse à la fois pour les créanciers et les employés d'Air Canada. Selon certains analystes financiers, les créanciers pourraient

Rien n'indique que l'avenir d'Air Canada sera mieux assuré avec Cerberus.

recouvrer jusqu'à 60 cents par dollar de créance au lieu des 44 cents proposés par Trinity Time Investment, le financier retenu par Air Canada à la suite d'un long processus de sollicitation. Tout indique par ailleurs que le déficit de la caisse de retraite des employés d'Air Canada serait renfloué plus rapidement avec Cerberus qu'avec Trinity.

Mais malgré le côté extrêmement séduisant de la proposition de Cerberus, il faudrait éviter de conclure trop vite qu'Air Canada doit absolument l'endosser. La situation est nettement plus complexe qu'il n'y paraît et une décision hâtive d'Air Canada pourrait faire échouer tout le processus de restructuration amorcé le 1^{er} avril dernier. Les créanciers non garantis risqueraient alors de tout perdre.

Car il faut bien comprendre que

Pour un écran à la page



mroy@lapresse.ca

MARIO ROY

Les écrivains doivent manifester, aujourd'hui, devant la maison de Radio-Canada. Ce sont des gens qu'on ne voit pas souvent sur le trottoir, occupés à agiter des pancartes. Aussi, on peut croire que la cause qu'ils vont ainsi défendre leur tient vraiment à coeur : il s'agit pour eux de dénoncer l'indigence de l'information littéraire sur les ondes de la télévision en général, de celle d'État en particulier.

Le contentieux est ancien. Et il revient régulièrement devant l'opinion publique, surtout lorsque des émissions littéraires disparaissent de l'une ou l'autre grille-horaire.

Hélas! Les télédiffuseurs viennent de Mars, et les littérateurs de Vénus...

Or, ce cimetière a été garni d'une bonne demi-douzaine de stèles en à peu près autant d'années... Cette fois, on s'en prend plus précisément au fait qu'il n'y aura pas de telle émission, la saison prochaine, à l'antenne de Radio-Canada — alors que Télé-Québec en a prévu une.

Le problème est à ce point récurrent qu'on serait tenté de dire que... les télédiffuseurs viennent de Mars, et les littérateurs de Vénus!

Ces derniers ont raison lorsqu'ils rappellent que, à l'intérieur du mandat d'une télévision publique, existe la quasi-obligation d'informer le bon peuple de l'actualité du livre et, par ricochet, de celle des

la nouvelle offre de Cerberus est arrivée après la clôture du processus de sélection d'un investisseur principal. La firme new-yorkaise le savait pertinemment puisqu'elle était l'un des deux soumissionnaires retenus pour évaluation finale. Le 8 novembre, Air Canada a finalement opté pour la proposition de Trinity Times Investment, entreprise contrôlée par Victor Li, un homme d'affaires de Hong Kong qui a la citoyenneté canadienne.

Une fois la proposition de Trinity largement connue et commentée, voilà que Cerberus, prétextant qu'elle n'avait finalement pas présenté sa meilleure offre, revient à la charge avec une nouvelle proposition qui, soit dit en passant, ne fait plus aucune mention de bonis payés en actions, alors que l'offre initiale en accordait. On peut certainement se poser des questions quand au sérieux de Cerberus. Pourquoi n'a-t-elle pas mis cartes sur table lorsqu'elle en avait la possibilité? Que cherche exactement cette firme fondée en 1992, spécialisée dans le financement d'entreprises en détresse? Cerberus veut-elle forcer Air Canada à l'inviter à participer au financement ou faire dérailler le processus?

Ces questions sont légitimes puisque dans l'entente conclue entre Trinity et Air Canada, une clause indique clairement que l'entreprise de M. Li pourrait annuler l'entente conclue avec Air Canada si cette dernière acceptait de considérer une offre non sollicitée.

Air Canada doit-elle prendre le risque que Trinity reprenne ses billes? Qu'est-ce qui garantit qu'alors Cerberus ne modifiera pas son offre une fois de plus? Et rien n'indique que l'avenir d'Air Canada sera mieux assuré avec Cerberus, un fonds d'investissement dont le but premier est de faire un profit à court terme, qu'avec Trinity.

Voilà pourquoi la décision d'Air Canada de s'en tenir à l'offre de Trinity se défend. Le juge Farley, qui supervise la restructuration d'Air Canada, pourra toujours en décider autrement et les créanciers aussi. Mais compte tenu des risques réels d'échec, on ne peut blâmer Air Canada de ne pas céder au chant des sirènes.

idées, des courants, des connaissances, de l'imaginaire.

Mais les gens du livre ont tort lorsqu'ils soutiennent qu'une entreprise de télévision, fût-elle publique, peut totalement ignorer le niveau d'écoute qu'elle récolte — ou ne récolte pas. Or, « les formules les plus diverses de magazines littéraires (...) ont été généralement boudées par le public et ce d'une manière croissante », soutient Radio-Canada dans une lettre ouverte qui sera publiée, demain, dans nos pages.

C'est fâcheux, en effet.

L'exemple toujours donné d'un mariage réussi entre livre et petit écran, celui de la mythique émission de Bernard Pivot, n'est pas pertinent. C'était en France. C'était Pivot. C'était hier.

Au Québec, sans Pivot, aujourd'hui, le bon vieux « show de chaînes » toujours évoqué et dont, ma foi, se contenteraient bien les littérateurs, ne fera pas l'affaire.

Il faudra trouver autre chose.

D'abord, peut-être, traiter davantage de la « nouvelle » du livre... aux bulletins de nouvelles, comme tout autre matière à information, puisque ça en est. Cela nécessite peu de budget, mais une volonté en ce sens à l'intérieur des rédactions. Ainsi qu'un effort concerté, pragmatique, ciblé, des éditeurs et des auteurs.

Ceux-ci doivent faire un second effort : celui d'accepter le fait que la télévision a son vocabulaire et sa syntaxe propres. Ce qu'il faut cesser de lui reprocher — souvent avec une insupportable hauteur — si on veut un jour trouver une formule qui fonctionne. La défunte émission *Cent titres* avait, soit dit en passant, bien amorcé ce travail.

Bref, indifférence d'un côté, tentation de la *tour-d'ivoirisation* de l'autre... Il faudra un jour — pardonnez-la — tourner la page.



serge paquette, collaboration spéciale

DROITS RÉSERVÉS

D'UN CANADA À L'AUTRE

Des défis pour l'aquaculture canadienne

BRIAN LEE CROWLEY



L'auteur est président du Atlantic Institute for Market Studies, un groupe public de réflexion de Halifax.

En raison d'une combinaison de facteurs tels que l'augmentation de la richesse, la population en hausse et des techniques plus poussées, le lien même que les humains entretiennent avec les océans se trouve fondamentalement modifié. L'aquaculture illustre cette mutation mieux que toute autre activité. Partie de rien, elle est devenue l'an dernier une industrie de 30 milliards de dollars américains à l'échelle planétaire.

Récemment, le prestigieux magazine *The Economist* en a fait son article-vedette sous le titre de « La

À l'échelle planétaire, il s'agit d'une industrie de 30 milliards US. L'aquaculture canadienne est contrôlée par une bureaucratie inepte et lourde.

révolution bleue ». L'idée était de suggérer un parallèle avec la révolution verte, qui a provoqué une colossale augmentation de la production agricole dans le monde de même qu'une hausse notable de son efficacité à la fin du siècle dernier.

L'aquaculture est appelée à devenir une industrie lucrative et vigoureuse sur les côtes canadiennes. Cependant, « clôturer » cette dernière frontière s'avère difficile en raison d'un régime de droits de propriété conçu pour la pêche des poissons sauvages plutôt que pour l'agriculture, à laquelle l'aquaculture ressemble davantage.

L'établissement de droits de propriété de style agricole pour l'aquaculture se heurte à deux obstacles principaux. En premier lieu, l'évolution du front pionnier en agriculture s'est déroulée comme si l'on prenait pour acquis (à tort, comme nous le comprenons maintenant, car les autochtones étaient là et ils avaient des droits dont les Européens ont tenu bien peu compte) que le territoire était

vide et que l'on n'avait qu'à en prendre possession. Mais aujourd'hui, l'aquaculture fait face à des titres de propriété antérieurs et à des droits d'utilisation (de la part des autochtones, des adeptes de l'utilisation ludique, des pêcheurs utilisant des méthodes traditionnelles, par exemple) dans les eaux côtières.

En deuxième lieu, à la différence des terres agricoles dont la propriété a été transférée à des fermiers particuliers, l'État continue de posséder le plancher océanique, la colonne d'eau et la surface de l'eau. Dans les faits, les poissons appartiennent à l'éleveur de poissons mais pas la ferme piscicole. Les gouvernements imposent leur volonté de manière arbitraire sur les exploitants de fermes piscicoles et toutes les pressions s'exercent sur les politiciens pour qu'ils cèdent à des intérêts particuliers et à de l'opportunisme politique qu'une telle relation implique.

Si la discrétion administrative peut s'exercer de manière si ample en matière d'aquaculture, c'est en partie parce qu'il n'existe pas de statuts fédéraux ou provinciaux au Canada touchant cette pratique. La jurisprudence est également peu abondante dans ce domaine. Il n'y a pas de limite légale sur le gouvernement et sur la discrétion administrative, aucun droit de poursuivre le gouvernement devant un tribunal, et aucun droit que le gouvernement lui-même est tenu de protéger.

Des exploitants de fermes piscicoles ont été arrêtés par des représentants du gouvernement pour « pêche illégale » alors qu'ils recueillaient des animaux qui existaient principalement en raison de l'élevage auquel avaient travaillé ces mêmes exploitants. La police a refusé de porter des accusations de vol contre des gens qui s'en sont pris à leur cheptel piscicole parce que leurs droits de propriété sont si flous qu'il n'est pas tout à fait clair qu'ils possèdent ce qu'on leur a volé même si, on le répète, ces animaux existent principalement à cause du travail et de l'investissement financier consentis par les aquaculteurs.

En raison de la précarité de leurs droits de propriété sur les animaux et sur leur ferme, les aquaculteurs font face à d'énormes problèmes pour obtenir du financement adéquat et des assurances. Cela signifie que nous gaspillons une grande capacité de production dans les océans. Dans les faits, l'aquaculture canadienne est contrôlée par une bureaucratie



PHOTO ARCHIVES LA PRESSE

Les stocks de morue en Gaspésie sont en chute libre.

inepte et lourde, ne voyant que le développement économique à court terme et disposant d'un pouvoir discrétionnaire qui plie volontiers devant la force politique d'intérêts établis.

Des pays comme le Chili ont fait beaucoup mieux et ils ont créé l'une des plus importantes industries d'aquaculture dans le monde. Le Chili, par exemple, octroie des licences et des baux qui accordent aux aquaculteurs des droits de propriété virtuelle où ils exercent leur activité.

Selon une récente étude produite par un économiste universitaire pour mon institut, pour que l'aquaculture canadienne croisse, pour qu'elle crée de la prospérité et des emplois spécialisés dans les collectivités côtières pauvres et pour qu'elle nourrisse une plus grande partie de la population humaine, elle doit disposer de droits de propriété sûrs sur la zone littorale, la colonne d'eau et le plancher océanique, droits idéalement incorporés dans une loi nationale sur l'aquaculture et soutenus par les tribunaux. La loi devrait aussi prévoir des mesures appropriées de protection de l'environnement ainsi que des droits touchant les autres usages des ressources océaniques. Cette industrie n'a pas besoin d'encre plus d'incompétence économique et d'inefficacité gouvernementales ni de décisions arbitraires rendues par des bureaucraties. On demande M. Paul Martin.

À VOTRE TOUR

Un dérapage profond?

LETTRE DE
LA SEMAINEJACQUELIN ROBIN
L'auteur est résident de Gatineau.

On ne manque pas, à chaque automne, de soulever la question du décrochage des jeunes. Pourquoi ne sont-ils pas disposés à mettre l'effort pour apprendre et se former en vue d'acquiescer les outils nécessaires à l'accomplissement de leurs responsabilités sociales, s'interroge-t-on ? S'agirait-il d'un dérapage profond de notre société ?

La vérité pourrait bien se situer quelque part de ce côté. Le décrochage des jeunes représente en effet une sérieuse menace pour notre société et peut constituer un indice de l'incapacité de celle-ci, tout comme d'autres sociétés occidentales, de se renouveler. J'aimerais ici proposer une interprétation de ce phénomène social.

Ainsi, à travers le temps, la société des aînés cherche normalement à reproduire des individus qui puissent s'y intégrer harmonieusement pour en assurer la continuité et la pérennité. La jeunesse est principalement visée par ce processus de renouvellement qui ne se déroule d'ailleurs pas au hasard. Un ensemble d'éléments qui assurent le contrôle social par la transmission des valeurs communes et des normes qui les renforcent, doivent en effet agir de concert pour être en mesure d'assurer la conformité des individus.

Profondes mutations

Ce sont entre autres les parents, la famille, l'école, le voisinage, le milieu de travail et les Églises. Or, ces éléments de l'organisation sociale ont connu depuis deux ou trois décennies des mutations qui ont pu affecter leur capacité d'intégration des jeunes à la société des aînés. Par exemple, l'autorité parentale a été battue en brèche par les chartes des droits ; la dualité homme-femme s'est estompée dans le couple ; la structure familiale est partie en miettes ; l'école, usine bureaucratique n'appartient désormais plus aux parents ; l'insécurité et l'instabilité règnent dans un monde du travail de plus en plus exigeant au plan des techniques et des connaissances à acquérir



« Comment rendre notre culture et notre mode de vie plus invitants et valorisants aux yeux de notre jeunesse tourmentée et inquiète de son propre avenir ? » se demande Jacquelin Robin

ainsi que des résultats à atteindre ; les Églises, minées par les sectes, ont perdu leur ascendant et ne sont plus en mesure de proposer à leurs fidèles rafferis une vision adéquate et cohérente du monde et de l'existence.

Valeurs hédonistes

Résultat, le contrôle social s'est affaibli. Les modèles proposés sont devenus instables et ambigus. Il s'en est suivi, à la faveur de la révolution des communications et de la chute des frontières culturelles qu'elle a entraînée,

une concurrence avec des modèles venus d'ailleurs qui s'est traduite par une perte de contrôle de la société des aînés sur les nouvelles générations. Ainsi a pu émerger une sous-culture des jeunes aux ramifications internationales pétrie de valeurs hédonistes de consommation débouchant parfois sur la criminalité. Fini l'éthique du travail ! Il faut profiter de la vie *hic et nunc*.

La jeunesse ne s'intègre donc plus automatiquement à la société des aînés, la sous-culture des jeunes leur offrant dorénavant des modèles

et des valeurs alternatifs. Quelles adaptations devront alors être faites pour faciliter, de l'une ou de l'autre façon, la réintégration de la jeunesse au corps de notre société qui en dépend pour son avenir ?

Comment, en d'autres termes, rendre notre culture et notre mode de vie plus invitants et valorisants aux yeux de notre jeunesse tourmentée et inquiète de son propre avenir ?

À titre d'auteur de la lettre primée de la semaine, M. Robin recevra une copie laminée de cette page.

Pause salvatrice

ANNA-MARIA LACRIOLA

Le décrochage scolaire inquiète souvent les parents qui pensent qu'en abandonnant ses études, le jeune se dirige tout droit vers un avenir sans but. Et si au contraire, son avenir se dessinait...

Il m'arrive parfois encore d'être hantée par ces regards surpris et méprisants que j'eus à affronter au cours des dernières années ; des commentaires blessants remplis de jugements non fondés. En décidant d'abandonner mes études à l'âge de 19 ans, je m'offrais enfin la possibilité de découvrir la vie, la vraie.

Je me souviens de cette conseillère en orientation à l'école secondaire, coincée, elle-même perdue et tentant de me faire croire qu'elle

pouvait trouver un sens à mon avenir, elle ne fit que me traîner avec elle dans un chemin noir, chemin où les choix se définissaient d'après la majorité, d'après les moyennes, et d'après les salaires.

Âgée d'à peine 17 ans, on me demandait de choisir ce qui allait définir mon existence pour les 40 prochaines années. J'étais entourée de jeunes tout aussi indécis qui prenaient une chance, qui écoutaient les conseils de leurs parents en suivant leurs traces ou qui, au hasard, décidaient d'un champ d'études sans trop se poser de questions. Subissant cet urgent désir de « faire comme tout le monde », je me suis inscrite au cégep qu'alliaient fréquenter mes meilleurs amis dans un programme qui ne me forçait pas à me décider

maintenant. En septembre 1997, je fis mon entrée au cégep Maison-neuve, au programme de sciences humaines sans mathématiques, bien sûr. Une décision prise pour faire comme les autres et qui fera naître en moi un doute, doute que

« Cette escapade dans l'Ouest est un cadeau de la vie, un retour aux vraies valeurs. »

j'aurai le choix d'écouter ou de renier.

Découvrant ce nouveau changement et luttant chaque jour contre cette impression de ne pas être à la bonne place, j'étouffais cette petite

voix en moi et je tentais tant bien que mal de poursuivre ces études qui ne me mèneraient nul part — j'en étais convaincue. La philosophie, la sociologie, la géographie, des cours très intéressants, mais aucunement motivants pour une étudiante à la recherche de sa passion. L'enthousiasme quasi absent dans lequel je baignais depuis le tout début ne prit pas trop de temps à me quitter.

Ne sachant pas trop comment expliquer ce mal à l'âme à mes parents sans que ça ne passe que pour de la paresse, je continuais à fréquenter le cégep à mes heures habituelles de cours mais préférerais passer le temps entre amis, à parler de cet urgent besoin de vivre autre chose. N'assistant plus à mes cours, j'accumulais les échecs aux bulletins. De plus en plus plongée dans cette vie dont je n'étais plus maître, je perdais toute conscience du temps, toute conscience de moi. Ma mère, n'en pouvant plus de me voir si malheu-

reuse, me conseilla un jour d'arrêter — elle me proposait une pause pour tenter de me retrouver. J'avais enfin quelqu'un qui me permettait de m'écouter, d'oublier les autres et de prendre une décision avec mon cœur. Un peu déboussolée par cette offre alléchante, je mis fin à ce calvaire.

Une année complète s'envole. Travaillant à temps plein, j'ai l'occasion d'économiser un peu d'argent. C'est à ce moment que je décide de faire mon premier voyage en solitaire — six mois en Colombie-Britannique. Cette escapade dans l'Ouest est un cadeau de la vie, un retour aux vraies valeurs. À mon retour, la vie semble posséder de nouvelles couleurs. Je ne sais malheureusement toujours pas ce que va être ma route, mais je sais dorénavant que l'essentiel ne demande qu'à vivre le quotidien le plus pleinement possible sans trop se presser pour décider. Pour l'instant, en prenant du temps pour moi, je réussis à m'inventer un regard brillant.

Un désir qui n'a pas de prix

MARIE-JOSÉE LEGAULT

En janvier dernier, après quatre ans et demi d'attente et de souffrance, je suis finalement tombée enceinte suite à des traitements de fertilité. Trois ovules ont été fécondés, deux ont fait leur chemin jusqu'à l'utérus tandis que le troisième est resté près de l'ovaire. Huit semaines plus tard, je rentrais d'urgence à l'hôpital en raison d'une hémorragie interne. Je suis la seu-

Les femmes qui font le choix d'une césarienne devraient aussi payer l'opération.

le à avoir survécu. Il ne me reste qu'une trompe de Fallope et nous ne sommes pas en mesure de savoir si elle fonctionne adéquatement.

Pour avoir un enfant, nous devons donc avoir recours à la fécondation *in vitro* afin de limiter les dangers pour ma vie. Notre désir d'avoir un enfant n'a pas de prix. Et puisque le coût de ce traitement n'est remboursé qu'à 30 % par le gouvernement, nous assumerons, comme bien d'autres couples dans notre situation, sans autre choix, les 70 % restants. En lisant l'article sur

les césariennes sur demande paru dans *La Presse*, du dimanche 16 novembre 2003, je n'ai pu m'empêcher d'être outrée que des femmes puissent faire une telle demande sans que cette intervention soit nécessaire et que certains médecins acquiescent à leur demande. Je ne sais pas quels sont les coûts liés à une césarienne. Toutefois, je suis persuadée que ces fonds trouveraient un meilleur usage en permettant à de nombreux couples comme nous de réaliser leur rêve le plus cher d'avoir un enfant.

Bien que cette pratique ne semble pas être monnaie courante au Québec pour l'instant, je crois que le gouvernement devrait s'attaquer à la question avant qu'elle ne le devienne, puisque ces femmes et ces médecins qui sont en faveur de la césarienne sur demande ne semblent pas avoir la capacité d'exercer un jugement éclairé sur l'absurdité d'une telle pratique.

Certains diront que c'est le choix d'un couple de vouloir un enfant et qu'ils doivent en assumer les coûts si la nature doit être aidée. Certes ! Alors il serait plus que normal d'appliquer le même raisonnement aux femmes qui font le choix d'une césarienne. Elles devraient tout simplement payer pour cette intervention.

Humiliant et frustrant!

« Mon but n'est pas de profiter de l'assurance-maladie du Québec, comme certains »

FABIENNE GANDOLFI

Je vous écris de France où je réside depuis huit mois. Je suis Québécoise de naissance. J'ai vécu toute ma vie à Montréal. J'ai grandi, étudié, travaillé dans cette merveilleuse province !

J'ai dû faire un choix en janvier dernier. Étant amoureuse d'un Français, j'ai décidé de partir vivre en France quelque temps, sans pour autant oublier ma belle provin-

« J'ai reçu un accueil désagréable à la Régie. »

ce ! J'ai la possibilité de revenir assez régulièrement chez moi. Je me suis mariée en août, à Paris, et je suis enceinte de jumeaux.

Quand je suis partie du Québec, j'ai été remettre ma carte d'assurance-maladie à la Régie, comme toute personne honnête !!! Avec la venue des jumeaux en juin prochain, nous avons décidé mon mari et moi que je retournerais vivre à Montréal pour une question de place, de facilité, et surtout le fait que j'y ai toute ma famille qui

pourra m'aider lors des premiers mois. Nous sommes donc allés à la Régie, début novembre, pour redemander ma carte.

Nous nous sommes butés sur une conseillère qui ne faisait pas la différence entre une Québécoise née au Québec, ayant vécu 35 ans à Montréal, étant propriétaire, et un étranger ! Quel interrogatoire j'ai vécu ! Humiliant et frustrant !

Je suis d'accord avec le fait que je doive renoncer à la sécurité sociale française, mais je trouve inconcevable que je doive monter un dossier de zéro pour prouver que je suis Québécoise.

Mon but n'est pas de profiter de l'assurance-maladie du Québec, comme certains, je veux uniquement retrouver mes droits étant Québécoise de naissance. La sécurité sociale de la France est excellente sinon meilleure que celle du Québec. J'aurais plus d'avantages à accoucher en France.

J'ai reçu un accueil désagréable à la Régie. La préposée me sert la référence du scandale des Marocains et des nouveaux disparus. Je lui ai répondu que la référence avec ces gens-là était que moi, j'étais Québécoise et que je n'étais partie que depuis huit mois !

Super Vente des Manufacturiers

Se termine aujourd'hui!



Épargnez 400\$

HDTV
COMPATIBLE

- Entrée à balayage progressif
- Auto Perfect Focus : Convergence automatique
- Convergence multi-numérique
- 2 entrées composante HD
- Format numérique : 16 : 9 (1080i/480p) HCN4226

42^{po}

SAMSUNG

État 2299\$

Meuble gratuit

1899

Canon Épargnez 20\$



3.2 Méga-pixels
État 299\$ ➔ **277**

Caméra photo numérique avec écran ACL de 1.5po

• Zoom numérique de 5X • Résolution jusqu'à 1600 x 1200 • Interface USB • PSA300

Panasonic LUMIX Épargnez 100\$



3.2 Méga-pixels
État 499\$ ➔ **399**

Caméra photo numérique avec objectif VARIO-ELMARIT LEICA

• Zoom optique de 3X • Écran ACL de 1.5po • Enregistrement d'images animées DMCLC33

Gratuit!
Carte mémoire 64Mo Panasonic

JVC Épargnez 130\$



État 499\$ ➔ **369**

Caméscope VHS avec écran couleur 2.5po et lampe intégrée

• Sensibilité 0 Lux • Stabilisateur d'image • Animation • Têtes d'effacement flottantes GRAXM250

SONY Épargnez 150\$



État 1099\$ ➔ **949**

Caméscope Mini DV avec écran ACL de 2.5po

• Zoom numérique de 120X • Zoom optique de 10X • Effets numériques • Fonction "NightShot" CCDTR122. Après rabais postal 51\$

Gratuit!
Malette de transport
Valeur de 50\$

Ecran ACL "Touch panel" pour les menus

GoldStar Épargnez 40\$



État 139\$ ➔ **99**

Lecteur DVD/CD

• Lecture de fichiers MP3 • Fini argent • Télécommande DV7511

Panasonic Épargnez 40\$



État 199\$ ➔ **159**

Lecteur DVD à balayage progressif

• Lecture multiformat • Décodeurs Dolby Digital/DTS • Zoom numérique • Disponible en fini noir ou argent. DVDS35

Pioneer DVD Lecteur Digital MP3 **Nouveau!**



État 649\$ ➔ **649***

Lecteur et enregistreur DVD à balayage progressif

• Lecture DVD/DVD-R/DVD-RW/CD-R/CD-RW/MP3 • Décodeurs Dolby Digital/DTS • Syntonisateur de 161 canaux intégré • DVR310 • *Après rabais postal de 50\$

JVC Épargnez 50\$



État 249\$ ➔ **199**

Micro-chaîne avec lecteur CD et platine cassette

• Haut-parleurs 3 voies • Radio AM/FM avec 45 présélections • Télécommande FSJ50

SONY Épargnez 30\$



État 299\$ ➔ **269**

Mini-chaîne AM/FM et lecteur 5 disques

• Haut-parleurs 3 voies • Platine cassette • Télécommande CMTHP7

SAMSUNG Épargnez 100\$



État 499\$ ➔ **398**

Ensemble cinéma maison avec lecteur DVD et haut-parleurs surround

• Amplificateur avec lecteur DVD intégré • Syntonisateur AM/FM stéréo • Enceintes satellites avec enceinte sous-grave • Télécommande HTDM150

Panasonic Épargnez 20\$



État 599\$ ➔ **579**

Ensemble cinéma-maison avec lecteur DVD 5 disques

• Lecture multiformat • Lecteur DVD à balayage progressif • Décodeurs Dolby Pro Logic, Dolby Digital and DTS • SCH7700

psb
Enceintes acoustiques

- 2 voies
- 200 watts
- Connecteurs plaqués or 4T

200 WATTS

Nouveau! 799

Panasonic Épargnez 50\$



État 299\$ ➔ **249**

Récepteur ciné-maison avec syntonisateur AM/FM intégré

• 45 présélections • Décodeurs Dolby Digital/DTS/Pro Logic II • Télécommande SAHE75

Pioneer Épargnez 30\$



État 429\$ ➔ **399**

Récepteur ciné-maison avec syntonisateur AM/FM intégré

• 6.1 canaux • Décodeurs Dolby Digital/DTS/Pro Logic II • Télécommande VXSX0712

LG FLATRON Écran ultra plat! **27po**

État 499\$ ➔ **499**

Téléviseur 27po à écran ultra plat

- Filtre peigne numérique • Entrée audio-vidéo avant • Entrée S-Vidéo • Télécommande toutes fonctions RU27FB30

JVC IArt Écran ultra plat! **27po**

État 599\$ ➔ **528**

Téléviseur à écran ultra plat

- Haut-parleurs avant • Filtre peigne numérique • Entrée composante • Entrée S-Vidéo • Télécommande AV27FA44

LG FLATRON Écran ultra plat! **32po**

État 1199\$ ➔ **999**

Téléviseur à écran ultra plat

- Haut-parleurs avant • Filtre peigne numérique • Entrée composante • Tube image à haut contraste • Télécommande RU32FC30

SAMSUNG Écran ultra plat! **30po**

État 1799\$ ➔ **1499**

Téléviseur 30po avec format numérique

- 1080i/480p (Prêt pour HDTV) • Modulation de la vitesse de balayage • Filtre peigne numérique 3D • 800 lignes de résolution • Télécommande universelle TXM3098 (Meuble en sus)

Récepteur numérique **illico** gratuit à l'achat d'un téléviseur de 499\$ et +

HITACHI Épargnez 500\$

Format 16:9

État 2999\$ ➔ **2499**

Téléviseur à projection de 46po prêt pour la haute définition

- Système exclusif de lentilles à haute luminosité • Filtre peigne numérique • Écran protecteur intégré 46F500

Panasonic Épargnez 100\$

Format 16:9

État 3299\$ ➔ **3199**

Téléviseur à projection de 53po prêt pour la haute définition

- Nouveau tube cathodique Centaur • Filtre peigne numérique 3D • Entrée DVI • Convergence numérique • Écran protecteur intégré PT53WT53

Nouveau! Pioneer Écran plasma prêt pour la HDTV 4e génération

Format 16:9

État 8999\$ ➔ **8999**

Écran plasma prêt pour la HDTV 4e génération

- Haute définition (1024 x 768p) • Format numérique (16:9) • Entrées composantes • Entrées S-Vidéo • Haut-parleurs 2 voies PDP4340HD

À partir du 1er décembre, nous vous accueillerons jusqu'à 21h tous les jours de la semaine

CENTRE HI-FI

ST-LEONARD
GALERIE D'ANJOU
LANGELIER
6925 JEAN-TALON (514) 257-HIFI

LAVAL
AUT 13
CURE-LABELLE
AUT 440
LANGELIER
3956 AUTOROUTE 440 (450) 688-0561

RIVE SUD
REBEY
TASCHEREAU
3929 TASCHEREAU (450) 445-5473

RIVE SUD
AUTOROUTE 30
DES PROMENADES
462-7474

VILLE ST-LAURENT
BEAULAC
COTE VERTU
3500 COTE VERTU (514) 856-4030

CENTRE-VILLE
BLEURY
ST-CATHERINE
385 ST-CATHERINE O. (514) 288-1300

POINTE CLAIRE
ST-EMIL
BRUNSWICK
979 BOUL. ST-JEAN (514) 344-4445

MONTREAL
COTE-DES-NEIGES
BARRACAT
8800 COTE-DES-NEIGES (514) 523-0055

MONTREAL
FABRE
MONT-ROYAL
1563 MONT-ROYAL (514) 273-0655

PLAZA ST-HUBERT
JEAN-TALON
ST-HUBERT
7140 ST-HUBERT (514) 254-3800

ST-LEONARD
METROPOLITAIN E.
VALDORRE
5950 METROPOLITAIN E. (450) 366-9922

LASALLE
BOUL. ANGRIGNON
CARRFOUR ANGRIGNON
7707 BOUL. NEWMAN (450) 434-3771

ROSEMERE
RUE BOUTILLER
PLACE ROSEMERE
401 CURE-LABELLE (450) 964-2241

TERREBONNE
AUTOROUTE 25
BOUL. MOODY
1424 BOUL. MOODY (450) 964-2241

• ST-EUSTACHE (450) 472-2231 • ST-JEROME (450) 436-5939 • JOLIETTE (450) 752-0005 • ST-HYACINTHE (450) 771-1120 • DRUMMONDVILLE (819) 475-1974 • VALLEYFIELD (450) 371-3500

Malgre toute l'attention apportée à la conception de cette annonce, des erreurs auraient pu s'y glisser, nos succursales afficheront les surlignes corrections s'il y a lieu. Ces offres sont d'une durée limitée ou selon la quantité. * Sur approbation du crédit de Transcanada Crédit. Seulement avec la carte Centre Hi-Fi. Les taxes sont payables à l'achat. Promotion 12 ou 24 mois sans intérêt - Exemple sur achat de 1000.00\$ 12 mensuellement de 83.33\$ sans intérêt. Promotion 6 mois / 90 jours sans paiement, ni intérêt - Aucun intérêt si payé en entier avant terme, école sujet à 28.9% annuel. Illustrations peuvent différer. Ne peut jumeler 2 promotions. La promotion illico de vidéotron modèle 2200 gratuit avec produits sélectionnés, applicable après crédit de programmation roctroy par le fournisseur du service. Détails en magasin.